

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

**ABONNEMENTS**

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

214<sup>e</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

**ANNONCES**

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## EXIGENCES ALLEMANDES

Que la politique de M. Schuman, pas plus que celle pratiquée naguère par feu Briand, ne soit de nature à régler de façon satisfaisante l'éternel problème des relations franco-britanniques, on en a la preuve dans les polémiques qui, au début de cette semaine, ont fait suite à la réunion des Six, dimanche, à Paris. Entre les deux pays, il subsiste un malentendu fondamental et les méthodes de pseudo-conciliation adoptées par le Quai-d'Orsay ne parviendront pas à le surmonter.

La France estime qu'en proposant un instrument d'action comme le «pool» charbon-acier et qu'en acceptant le principe d'une remilitarisation allemande dans le cadre d'une armée européenne, elle a déjà consenti à de substantielles concessions; aller au-delà, ce serait non seulement faire preuve de faiblesse pour un ancien vainqueur, mais encore courir le risque d'être dupe.

Mais les Allemands considèrent que ce sont eux qui sont victimes d'une duperie. L'Occident leur réclame des hommes et du charbon et il n'entend pas leur accorder l'égalité des droits au sein des organismes nouvellement créés. En somme, on veut bien de leurs services — contre le péril bolchévique — mais quand il s'agit de leur permettre de dire leur mot, c'est nenni! Aussi le cabinet Adenauer revient-il à la charge à chaque occasion avec une rare ténacité qui n'a d'égal que son habileté.

Et le chancelier joue de ses cartes maîtresses: l'opposition social-démocrate qui ne cesse de le tonner et de critiquer ses «concessions» perpétuelles — le socialisme nationaliste de M. Schumacher a décidé d'une étrange parenté avec celui d'Hitler — lui est des plus utiles. D'autre part, il sait fort bien tabler sur les divergences entre Alliés et montrer aux Français qu'il s'appuiera de plus en plus sur les Américains si les premiers ne donnent pas suite à ses désirs.

En quoi consistent les dernières revendications allemandes? Lors de la conférence des Six, le représentant de Bonn a fait valoir que la République fédérale demandait son admission au N.A.T.O., c'est-à-dire au système atlantique lui-même. Il paraît équitables aux dirigeants allemands de siéger dans cette institution, au

même titre que les autres partenaires du moment qu'on sollicite d'eux des contingents militaires.

L'exigence porte aussi sur la suppression des frais que les Allemands consacrent toujours à l'entretien des forces d'occupation. Du moment que celles-ci deviennent sur le territoire de l'ancien Reich les «alliées» des soldats allemands dont on envisage la levée, il n'est pas admissible, aux yeux des dirigeants de Bonn, que les habitants d'outre-Rhin supportent le poids financier de toutes ces troupes. A chaque partenaire du Pacte atlantique le soin d'entretenir les contingents qu'il affecte à la cause commune: la logique même l'exige!

Enfin le chancelier Adenauer et son sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Hallstein, ont remis sur le tapis la question de la Sarre. L'occasion rêvée leur en a été fournie par la décision toute récente du Quai-d'Orsay d'élever au rang d'ambassadeur le général Granval, haut commissaire français à Sarrebruck, cependant que le gouvernement sarrois entretiendra aussi une mission diplomatique à Paris.

Qu'est-ce à dire? demandent les rusés hommes d'Etat. On a toujours donné à la République fédérale l'assurance que si, en tant qu'entité économique, la Sarre était rattachée à la France, son statut politique était réservé. Les Anglo-Saxons ont dit à maintes reprises qu'il ne fallait pas préjuger l'avenir à cet égard. Or, la nomination d'un ambassadeur français en Sarre laisse entendre, de l'avis des dirigeants allemands, que Paris considère dès maintenant le bassin minier comme un Etat autonome.

Et M. Adenauer, toujours tonné par ses nationalistes et par ses socialistes, de demander si un tel «fait accompli» est bien dans l'esprit qui doit régner lorsqu'on cherche à élaborer une communauté politique et militaire européenne.

Nouveau coup droit à la France! Décidément, le «Plan Plevan» a du plomb dans l'aile. Et à Lisbonne, dans quelques jours, les «Européens» feront assez piètre figure avec leurs dissensions. Une fois encore, c'est l'Amérique qui les mettra d'accord et l'on enregistrera une nouvelle «démision de notre continent».

René BRAICHET.

## Un étrange phénomène dans une artère d'Hambourg

### Les passants et les animaux paraissent atteints de la danse de Saint-Guy...

HAMBURG (A.F.P.). — La «Breitstrasse», l'une des artères principales de Hambourg-Altona a été, mardi après-midi, pendant une demi-heure, le théâtre d'un étrange phénomène. Les passants se contorsionnaient soudain et, prenant le pas de course, criaient comme des possédés. Des chats, des chiens, atteints d'un mal identique hurlaient et faisaient des bonds fantastiques. Deux chevaux s'écroulèrent sur la chaussée comme frappés par la foudre.

Descendant d'un car de police, des agents participèrent à la danse infernale. Leurs collègues restés dans la voiture les abandonnèrent à leur triste sort et partirent alerter la Centrale électrique. Il s'agissait en effet, d'un court-circuit provoqué par le mauvais isolement d'un câble à haute tension. Une fois le courant coupé, la rue reprit son allure normale. L'incident n'a pas eu de suite, les deux chevaux, que l'on croyait électrocutés, se sont relevés d'eux-mêmes sans émotion apparente.

## Grosse affaire de trafic d'armes entre l'Autriche et l'Est

VIENNE, 30 (A.F.P.). — Une affaire de trafic illégal d'armes et de matériaux ferreux à destination du glacis soviétique vient d'être découverte par la police autrichienne. Elle apparaît déjà comme une des plus importantes de cet après-guerre.

Des dizaines de personnes — agents d'affaires et marchands de ferraille en gros — ont été longuement interrogées ces derniers jours par la police. Un homme d'affaires suisse, dont le nom avait été cité au cours de l'enquête, s'est présenté à la frontière et mis à la disposition de la police.

Selon le «Wiener Kurier», l'acheteur roumain Daniel Fariș, travaillant pour les autorités soviétiques, a soudain disparu. Le bureau de récupération hongrois, également impliqué dans cette affaire, a subitement démenagé du secteur international de Vienne en zone soviétique.

D'autre part, les trafiquants arrêtés ont reconnu avoir mis au point un plan pour faire livrer par la Suisse des avions à réaction aux démocraties populaires.

## DÉTENTE ENTRE LE CAIRE ET LONDRES ?

# Ali Maher Pacha confirme qu'il est disposé à négocier avec la Grande-Bretagne

### moyennant un geste amical quelconque du gouvernement anglais

## Le cabinet égyptien désire également discuter de la création d'un commandement du Proche-Orient

LONDRES, 30 (Reuter). — Le premier ministre d'Egypte, Ali Maher Pacha, interviewé par un correspondant du «News Chronicle», a déclaré que la Grande-Bretagne devait faire un geste d'amitié à l'égard de l'Egypte. Il a promis en même temps la protection de tous les étrangers vivant en Egypte.

Il s'est déclaré disposé à discuter de la création d'un commandement des quatre puissances (Grande-Bretagne, France, Etats-Unis et Turquie) pour le Proche-Orient.

Interrogé sur la reprise prochaine des négociations avec la Grande-Bretagne, Ali Maher Pacha a répondu :

« Mon gouvernement est disposé à négocier avec la Grande-Bretagne s'il y a des possibilités de succès, mais cela dépend de l'attitude du gouvernement britannique. Ces pourparlers devraient avoir lieu très prochainement et pour les hâter, la Grande-Bretagne devrait faire un geste amical quelconque.

« Notre peuple ne s'intéresse pas à des réformes quelconques, a dit le premier ministre, tant que la question de l'évacuation des troupes britanniques n'aura pas été réglée. Notre peuple désire pouvoir respirer librement.

### Maher Pacha reçoit quatre ambassadeurs

LE CAIRE, 30 (Reuter). — Maher Pacha, premier ministre d'Egypte, a reçu mercredi les représentants diplomatiques de la France, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la Turquie, autrement dit des quatre puissances qui se proposent d'organiser un groupe défensif du Moyen-Orient.

M. Caffery, ambassadeur des Etats-Unis, a déclaré à la presse qu'il avait eu « un entretien très aimable et intéressant » avec l'homme d'Etat; son collègue britannique, M. Stevenson, a assuré que c'était une simple visite de politesse, tandis que les deux autres diplomates n'ont fait aucune déclaration.

### Le point de vue de Maher Pacha

LE CAIRE, 31 (A.F.P.). — A l'issue des entretiens que le premier ministre d'Egypte Ali Maher Pacha a eus avec les ambassadeurs des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France et de Turquie, un porte-parole du gouvernement égyptien a fait la déclaration suivante : « Le principe d'une participation de

l'Egypte à un pacte de défense du Moyen-Orient dans le cadre de la charte de l'O.N.U. fait partie de l'ensemble de l'affaire égyptienne, qu'il appar-

### Un sentiment de détente

LONDRES, 31 (A.F.P.). — Les informations parvenues mercredi soir à



Les policiers égyptiens qui se sont rendus aux Anglais après avoir résisté plusieurs heures dans leur quartier général sont conduits à Ismailia, sous la surveillance d'un tank britannique «Centurion», dans un camp de prisonniers.

tiendra au « front national » en formation d'étudier. Le « front national » décidera de l'attitude égyptienne à ce sujet. Le premier ministre pense que si l'autre partie de l'affaire égyptienne — il s'agit de la question du Soudan — est examinée d'une manière satisfaisante pour l'Egypte, le gouvernement du Caire envisagera favorablement une telle participation à la défense du Moyen-Orient. Cette idée a d'ailleurs été publiquement exprimée à plusieurs reprises par Ali Maher Pacha depuis 1946. D'autre part, ce dernier rappelle que son prédécesseur, Nahas Pacha, en refusant les propositions de défense commune présentées par l'Angleterre, les Etats-Unis, la France et la Turquie, n'avait pas refusé le principe d'une participation de l'Egypte à un pacte régional.

Londres sur les entretiens du premier ministre égyptien avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne en Egypte, confirmant le sentiment de détente sensible dans les relations anglo-égyptiennes.

L'absence de nouvel incident majeur tant dans la zone du canal que dans le reste de l'Egypte fait espérer le retour à un climat favorable à des négociations.

### L'ambassadeur britannique auprès du roi Farouk

LE CAIRE, 30 (Reuter). — L'ambassadeur de Grande-Bretagne en Egypte, Sir Ralph Stevenson, a été reçu mercredi par le roi Farouk.

Cette audience est la première depuis le 9 octobre 1951, jour de la dénonciation du traité d'alliance anglo-égyptien de 1936.

(Lire la suite en 7<sup>me</sup> page)



Ali Maher Pacha.

### Après l'avoir fait attendre quatre jours

## Le bey de Tunis a reçu hier le résident général de France

### VERS LA REPRISSE DES NEGOCIATIONS ?

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Après avoir fait attendre quatre jours le résident général de Haute-Cloque, le bey de Tunis a finalement consenti à recevoir dans les formes diplomatiques traditionnelles la note du gouvernement français. Le contenu de ce document n'a tout naturellement pas été divulgué, mais on sait déjà de source autorisée qu'il suggère la reprise des négociations

entre la France et la Tunisie, à condition toutefois qu'au préalable la plainte tunisienne aux Nations Unies soit officiellement retirée.

Selon certaines autres informations, la note française exprimerait le souhait qu'une réponse soit rapidement donnée, ce qui, soit dit en passant, n'est qu'une manière déguisée de faire comprendre au cabinet beylical que l'excuse fournie par le souverain pour justifier le retard apporté à la réception du résident général (à savoir la maladie de son fils aîné qui est en même temps le chef de son cabinet politique) a été jugée comme assez peu convaincante.

A Paris, l'opération diplomatique tunisienne n'a pas été interrompue par la suite de l'audience accordée par le bey. Rien de concret ne s'est produit qui soit de nature à rendre possible la reprise du dialogue franco-tunisien. Les délégués arabes et asiatiques ont bien décidé d'envoyer une lettre au président de la session, M. Nervo, et au président du Conseil de sécurité, l'ambassadeur français Jean Chauvel, attirant leur attention sur la gravité de la situation en Tunisie. Mais ils n'ont pas, malgré tout, envisagé de poser la question tunisienne devant l'O.N.U., comme ce fut le cas en décembre dernier lors de la plainte marocaine.

La vérité, celle qui court tout au moins dans les couloirs du Palais de Chaillot, est que les Etats arabes et asiatiques préféreraient et de beaucoup voir le différend franco-tunisien réglé directement entre Paris et Tunis, et que tout sera mis en œuvre pour aider, au besoin par une médiation, à un règlement bilatéral.

M.-G. G.

(Lire la suite en dernières dépêches)

(Lire la suite en 7<sup>me</sup> page)

## Une journée chargée au Conseil national

# Du silence du conseiller fédéral Weber au nouvel impôt sur les boissons

### Les surtaxes à l'impôt de défense nationale acceptées - L'assemblée se prononce contre un nouveau prélèvement sur la fortune

## L'affaire de Rheinau parlementairement classée

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Les députés s'étaient séparés, mardi, en laissant ouvert le débat sur les surtaxes à l'impôt de défense nationale. Mercredi matin, c'est donc à l'article 2 du projet de couverture pour les dépenses d'armement que la discussion a repris.

J'ai résumé hier les diverses propositions d'amendement. Qu'il me suffise de dire que M. Weber, conseiller fédéral, a combattu avec énergie. Il n'a pas admis qu'un taux progressif allant jusqu'à 30% imposât aux gros revenus une charge trop lourde. A l'entendre, le fisc helvétique se montre, pour les possédants, beaucoup plus doux que son congénère dans la plupart des autres pays européens où la fortune et les gros revenus sont soumis à une pression autrement plus forte.

Il n'a pas voulu entendre parler non

plus de biffer la disposition introduite par la commission et qui tend à exonérer tout contribuable qui devrait payer une surtaxe inférieure à 5 fr. Le rendement de ces sommes minimes — 1 fr., 2 fr., 50 ou 3 fr. — ne paierait pas même le travail administratif. En revanche, il estime que M. Perret, socialiste, va trop loin en portant la limite à 10 fr.

Comme la veille, il eut la satisfaction de voir chaque fois une majorité le suivre. La proposition de limiter à 20% (au lieu de 30%) le taux maximum de la progression pour les surtaxes à l'impôt de défense nationale a été repoussée par 98 voix contre 60. La proposition Perret a subi le même sort par 106 voix contre 50 et la proposition Eder, de ne tolérer aucune exonération, fut rejetée par 98 voix contre 53.

### Contre un prélèvement sur la fortune

Le groupe socialiste voulait aller plus loin. Considérant, comme l'exposa son président, M. Bringolf de Schaffhouse, que le projet financier du Conseil fédéral n'assurerait pas l'amortissement intégral des dépenses extraordinaires d'armement, il voulait y insérer une disposition reprenant, pour l'essentiel, le texte de l'initiative qui vient de faire aboutir.

Cette proposition fut appuyée par M. Kurz, socialiste biennois, qui déclara indispensable un sacrifice des « possédants » si la situation est bien telle qu'on nous la décrit actuellement et si nous sommes vraiment exposés aux risques de l'inflation. Ce ne serait d'ailleurs qu'un geste d'amitié à l'égard des travailleurs qui ont fait, eux, le sacrifice de nombreux salaires journaliers pendant toute la durée du service actif.

### M. Weber est resté silencieux...

Que dirait à cela M. Weber, au nom du Conseil fédéral? Or M. Weber ne prit point la parole, et ce fut le président de la commission, M. Gysler, secondé par le rapporteur de langue française, M. Pini, qui développa contre la thèse socialiste les arguments du message gouvernemental et montra que, dans notre pays, le fisc n'ignore pas la fortune, puisque, à Coire par exemple, le revenu d'un patrimoine d'un million est absorbé par l'impôt à raison de 99%.

L'assemblée avait d'ailleurs son siège fait et c'est par 118 voix contre 58 (socialistes, indépendants et populistes) qu'elle repoussa le prélèvement sur la fortune.

Toute la question sera d'ailleurs reprise en mars prochain, au moment où les Chambres discuteront le texte de l'initiative socialiste et là, M. Weber devra nous faire connaître l'opinion du gouvernement.

Tacitement, le Conseil national accepta de biffer l'article 3 qui réintroduisait l'impôt sur le chiffre d'affaires frappant les « comestibles fins », étant entendu que le Conseil fédéral chercherait une compensation, partielle tout au moins, dans le relèvement des droits de douane.

G. P.

(Lire la suite en 7<sup>me</sup> page)

### SELON M. WINSTON CHURCHILL

## Les forces alliées en Extrême-Orient sont suffisantes pour faire face aux attaques communistes

### Le « premier » britannique s'est expliqué devant la Chambre des communes au sujet de la question coréenne

LONDRES, 30 (Reuter). — M. Churchill, premier ministre, a déclaré à la Chambre des Communes que lorsqu'il a parlé, à Washington, d'une « action rapide, décidée et efficace » dans l'éventualité où l'Armistice en Corée serait rompu, cela ne signifiait pas que l'on avait pris, lors des conversations de Washington, de nouvelles décisions.

La question, purement hypothétique, de savoir ce qu'il conviendrait de faire si l'armistice conclu en Corée venait à être rompu, a déjà été discutée avant même que le premier ministre et M. Eden se rendissent à Washington. Ces conversations s'étaient déroulées entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et

les gouvernements des autres pays qui ont envoyé des troupes en Corée.

L'on reconnut unanimement qu'en ce cas une situation très grave se présenterait.

Lorsqu'une guerre se prolonge, remarque M. Churchill à ce propos, il n'est pas très indiqué de tout raconter à tout le monde, y compris à l'ennemi. Aussi, lorsque je fus invité à parler devant le Congrès des Etats-Unis, je pensai qu'il était plus intelligent de m'en tenir à des formules générales, pour définir ce que nous ferions si l'armistice venait à être rompu; voilà pourquoi j'usai des mots « une action rapide, décidée et efficace ».

(Lire la suite en dernières dépêches)

## Colette a 80 ans



La célèbre romancière française Colette a fêté lundi son 80<sup>e</sup> anniversaire.

## Manque de médicaments en Allemagne orientale

BERLIN, 30 (A.F.P.). — De nombreux appels désespérés de malades et de médecins de la zone soviétique parviennent journellement à l'Institut Robert Koch, de Berlin-Ouest, demandant des médicaments qui font totalement défaut en Allemagne orientale.

Les autorités de la zone soviétique ont interdit strictement l'utilisation de médicaments occidentaux, et l'on cite le cas d'un homme qui, s'étant procuré illégalement du sérum de l'Institut Robert Koch pour sauver sa femme en danger de mort, a été condamné, pour ce fait, à six ans de travaux forcés.

Pour remédier au moins partiellement à cette situation, l'Ordre des médecins de Berlin-Ouest vient de créer un centre spécial qui conseille les médecins de la zone orientale et leur communique la littérature technique, ainsi que des précisions sur les dernières découvertes dans le domaine des médicaments et de la science médicale.

AVIS OFFICIELS

GYMNASSE CANTONALE

Inscription des nouveaux élèves

Les élèves de 2me secondaire et de 4me classique qui ont l'intention

d'entrer au printemps 1952 au Gymnase cantonal

sont priés de s'annoncer, personnellement ou par écrit, au secrétariat, bâtiment de l'Université, en mentionnant la section qu'ils choisissent

jusqu'au 9 février

L'inscription ne deviendra définitive qu'au début de l'année scolaire (21 avril) sur présentation du dernier bulletin annuel.

Le directeur du Gymnase cantonal : L. PAULI.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction

Demande de la Casa della Colonia Italiana de surélever son bâtiment, 1, rue du Prébarreau.

Les plans sont déposés au bureau de la Police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 7 février 1952.

Police des constructions.

COMMUNE de Dombresson Employée de bureau

connaissant la sténo-dactylographie et les travaux de bureau serait engagée au bureau communal pour le 15 avril 1952.

IMMEUBLES

A vendre

immeuble locatif

construction 1933, en S.A. de neuf logements, confort, chauffage central.

A vendre

maison familiale

de cinq pièces, tout confort, grand local pouvant servir d'atelier.

BELLE MAISON

à vendre, à proximité de la ville, comprenant trois appartements de quatre pièces.

A vendre au Val-de-Ruz

Maison avec Epicerie

et trois logements; nombreuses et grandes dépendances.

S'adresser: Me Paul Jeanneret, notaire, à Cernier.

A LOUER

Echange

24 MARS

A louer pour le 24 mars un appartement de quatre pièces et dépendances, aux Fahys, contre un de trois pièces à Peseux ou Corcelles.

A louer au centre de la ville à l'usage de dépôt, bureaux ou éventuellement logement, une cuisine et deux chambres.

Le Sépey

A louer un chalet meublé, confortable, six lits, 100 fr. par mois.

GARAGE

Saint-Nicolas, Poudrières Tél. 5 44 26.

24 MARS

A louer aux Fahys, un appartement de quatre chambres, bains, chauffage central par étage et dépendances.

LOCAL pour bureau, au centre, Tél. 5 26 60. Boite 2.

A louer pour le 24 mars

dans une villa moderne, chemin des Amandiers 12, un appartement de quatre pièces, cuisine, bains, débarras.

CHAMBRES

A louer belles chambres au sud, confort, vue. Intérieur soigné.

A louer deux jolies chambres à un lit

pour tout de suite ou pour époque à convenir.

Chambre à louer, à jeune homme sérieux, confort.

Jolie chambre, Petites-Chênes 9, 1er étage à gauche.

Chambre meublée avec tout confort, chauffée, pour personne sérieuse.

Jolie chambre pour jeune homme sérieux.

Chambre à monsieur.

PENSIONS

Gymnaste cherche chambre et pension de famille. Rentre chez lui toutes les fins de semaine.

A louer une jolie chambre studio avec excellente pension Bassin 14, 3me, à gauche.

Chambre à un ou deux lits, avec ou sans pension.

DEM. A LOUER

On cherche à louer un appartement de trois ou quatre chambres

avec salle de bains, à Neuchâtel ou environs pour le mois de mars ou début avril.

Dame seule, de bonne éducation, cherche pour le 24 juin un petit appartement

de deux chambres, avec chauffage à l'étage, ensoleillé, dans une maison d'ordre.

Je cherche GARAGE pour petite voiture, à proximité Côte 53.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande une sommelière

pour tout de suite. Demander l'adresse du No 998 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer un APPARTEMENT

de trois ou quatre chambres, confort, pour époque à convenir.

On cherche à louer cave ou autre local

avec éclairage. Adresser offres écrites à LN 42 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer au centre des LOCAUX

pouvant convenir pour l'exploitation d'une boulangerie-pâtisserie

Faire offres sous chiffres PA 34 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

On demande une sommelière

ou personne habile serait engagée pour les emballages et quelques petits travaux de bureau.

On demande une jeune fille comme sommelière

pas en dessous de 20 ans, débutante acceptée.

On demande un jeune homme Italien, pour travaux de campagne.

On demande une fille de buffet et une sommelière

connaissant à fond la restauration. Bon gain.

VENDEUSE Jeune fille de toute confiance, demandée pour seconder le patron.

Jeune fille de toute confiance, demandée pour seconder le patron.

Jeune fille de toute confiance, demandée pour seconder le patron.

JEUNE FILLE

On demande une sommelière

ou personne habile serait engagée pour les emballages et quelques petits travaux de bureau.

Fabrique d'horlogerie de qualité soignée cherche :

une bonne régleuse, réglages plats un poseur de cadrans-emboîteur un remonteur de finissage

Places stables. Ouvriers qualifiés sont priés de faire offres sous chiffres L. O. 45 au bureau de la Feuille d'avis.

RÉGLAGES

plats calibre 13 1/2 sont à sortir à domicile en série régulière.

Faire offres à Louis Jaccard-Kurth et ses fils, Parcs 4, Neuchâtel.

Très importante maison du canton offre une situation intéressante à bon vendeur

au courant de l'ameublement.

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres 1495 N à Publicitas, Neuchâtel.

Bulowa Watch Company

engage tout de suite

régleuses complètes

qualifiées, connaissant les petits mouvements ancre soignés, de 5 1/2 à 10 1/2.

Faire offres ou se présenter avec certificats originaux à la Bulowa Watch Company, rue Heilmann 43, Bienne.

CONGO BELGE

Ingénieur-directeur

est demandé pour grand chantier de construction de routes. Seul sera pris en considération spécialiste ayant pratique dans les travaux d'infrastructure et de revêtement.

NOUS CHERCHONS pour notre rayon d'ouvrages de dames

une première vendeuse

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

capable d'expliquer les travaux à l'aiguille et les broderies, connaissant la vente et les achats.

On cherche pour tout de suite une bonne sommelière

et une fille de cuisine

Faire offres au restaurant Terminus, Le Locle.

JEUNE FILLE

aimant les enfants est demandée comme

aide de ménage

Bien rétribuée. Entrée tout de suite ou pour date à convenir.

On demande une personne

robuste pour faire la cuisine d'une grande famille.

On cherche pour le 15 avril un JEUNE HOMME

hors des écoles, pour domaine moyen.

On cherche une femme de ménage

bien recommandée, 2 h. le matin 3 fois par semaine.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune homme, 18 ans, cherche emploi

dans commerce, fabrique, comme aide-magasinier

ou pour d'autres travaux.

TRICOTAGE à la machine

Bas, chaussettes, etc.

On cherche pour une jeune fille quittant l'école

secondaire et connaissant bien la langue française une place de

volontaire

dans une bonne famille, si possible auprès d'enfants.

HOMME

cherche place pour aider soit à la forêt ou chez un jardinier.

Cuisinière

cherche place dans famille ou pension soignée.

Jeune fille du Vorarlberg ayant fréquenté l'Ecole Hôtelière

et avec pratique à l'étranger, cherche place dans

hôtel, restaurant ou café

à Neuchâtel ou environs. Connaissance des langues française et anglaise.

Lingère

cherche journées chez client uniquement. Prix modérés.

Repasseuse

de métier cherche journée ou demi-journée.

COMMERÇANT

retiré des affaires, 49 ans, cherche occupation manuelle dans l'industrie.

Jeune Allemande de bonne famille, 23 ans, désirent apprendre la langue française

CHERCHE PLACE auprès d'enfants ou comme aide de ménage

en Suisse française. Bonnes connaissances de l'anglais.

J'achète des peaux de lapin peaux de chat

Notre plus formidable... VENTE FIN DE SAISON (AUTORISATION OFFICIELLE) SOLDES DES SOLDES RABAIS INCROYABLES TOUT DOIT SE VENDRE

Les dernières robes cocktail, diner, bal, etc. Valeur jusqu'à 249.— Soldé . . . 50.- 40.- 30.- 20.-

Les dernières robes de lainages velours, etc. Valeur de 59.— à 159.— Soldé . . . 60.- 50.- 40.- 30.- 20.-

Un grand lot de robes de lainages pour dames fortes Tailles 46 à 50 Soldé . . . 39.-

Les dernières robes de chambres Valeur jusqu'à 55.— Soldé . . . 39.- 25.- 19.-

Les derniers costumes tailleurs Valeur jusqu'à 198.— Soldé . . . 100.- 60.- 50.-

Les dernières blouses habillées blouses du soir, etc. Valeur jusqu'à 59.— Soldé . . . 15.- 12.- 8.-

Les derniers manteaux Teddy Bear Valeur jusqu'à 259.— Soldé . . . 150.- 100.- 80.-

Les derniers chapeaux pour dames Valeur jusqu'à 29.50 Soldé . . . 10.- 5.- 3.-

Les derniers pullovers pour dames en noir et couleur Valeur 19.80 Soldé . . . 12.-

Vu notre exposition de BLANC, les articles seront en vente à part à nos grands RAYONS VÊTEMENTS POUR DAMES



**VRAIMENT, ce n'est pas cher !**

**Paillassons** 36 x 60 cm. depuis Fr. 3.25  
**Goupons pour coussins** depuis Fr. 2.-  
**Toile cirée** le m<sup>2</sup> depuis Fr. 3.-  
**Linoléum** le m<sup>2</sup> depuis Fr. 13.10

**SPICHIGER**  
 6, Place-d'Armes - Tél. 5 11 45

**Vente de blanc**  
**10%**  
 D'ESCOMPTE  
 du 26 janvier au 8 février

Qualités spéciales pour trousseaux

COTON ÉCRU DOUBLE CHAÎNE, 180 cm. **6.65**  
 COTON BLANCHI DOUBLE CHAÎNE, FIL RETORS, 180 cm. **8.75**  
 MI-FIL, TRÈS BELLE QUALITÉ, 180 cm. **12.25**

**KUFFER & SCOTT**  
 LES SPÉCIALISTES DU TROUSSEAU  
 Autorisée par le Département cantonal de police.

**Bourse de timbres-poste**  
 organisée par la  
**Société philatélique de Neuchâtel**  
**Samedi 2 février 1952, de 14 à 18 h.**  
 au Café des Alpes-City (1er étage)  
 NEUCHÂTEL  
 ENTRÉE LIBRE

A vendre à moitié prix un superbe  
**MANTEAU**  
 à l'état de neuf; velours de laine vert, garniture de velours noir, cintré, taille 40. Tél. 5 68 60.

A vendre deux superbes robes de bal (modèles), taille 38-40. — Demander l'adresse du No 37 au bureau de la Feuille d'avis.

Tous les jours  
**bondelles fraîches** et filets  
**LEHNHERR**  
 Frères

**Mobilier**  
**Contrat - Epargne à partir de Fr. 20.-** par mois  
 Demandez nos conditions et ses avantages en écrivant à case gare 103, Lausanne.

Nom et prénom :

Tous les jours belles  
**POULES**  
 du pays à bouillir, pour le riz ou pour ragout  
**LEHNHERR FRÈRES**

**la prairie**  
 son assiette sur le pouce à Fr. 2.-  
 Saucisse à rôtir de porc et de veau Fenouil Pommes nature

**PROFITEZ**  
**Ouverture de la bondelle: jeudi matin, dès 10 h., à Fr. 1.50 la livre**  
 Se recommande, le pêcheur au port : P. VEUVE

Construction et exploitation de  
**cantine de fête**  
 à remettre. Affaire très intéressante. — Etude Chanson, square Saint-François - Beau-Séjour, Lausanne.

**Aux Docks**  
 Temple-Neuf 10  
 Tél. 5 34 85

	le litre 5%	10 litres net
Montagne	1.35	12.-
Rioja 12°	1.65	15.-
Valpolicella	1.85	16.50
Algérie 12°	2.10	19.-
Côtes du Rhône	2.30	20.50
Saint-Georges	2.40	21.50

Le spécialiste en vins

**RIEN QUE DE LA QUALITÉ**

**BLANCHE-NEIGE**  
 SALON LAVOIR  
 TELEPHONE 5.42.08

**JOUR DE LESSIVE**  
*jour de plaisir...*

LAVAGE INDIVIDUEL  
 SERVICE EN 24 H.  
 NEUCHÂTEL - PREBARREAU 1

Ensuite de notre importante transformation, nous garantissons un travail impeccable  
**par la cuisson du linge**

*Société coopérative de*  
**Consommation**

**Le pain de la Coopé...**  
 le meilleur marché sur place  
 grâce à la ristourne !

**POISSONS** et filets du jour  
 chez le pêcheur R. Vallélian  
 Tél. 5 37 95 Serrières

**« TROUSSEAUX »**  
 Nos abonnements  
**Fr. 10.- 20.-**  
 quinzaine mois

**« ARGENTERIE »**  
 1er Titre couvert table  
**Fr. 5.- 10.-**  
 quinzaine mois

SANS TARDER, demandez la collection de votre choix en écrivant à M. CLAUSEN, Fleurettes 30, LAUSANNE.  
 Nom et adresse :  
 Je m'intéresse à :

Notre sensationnelle mise en vente de **CHAUSSURES** continue  
**Formidables rabais**



- POUR DAMES :**
- Souliers à bracelets . . . . . Fr. 12.-
  - Souliers à talon lify . . . . . » 19.-
  - Souliers à talon lify . . . . . » 24.-
  - Souliers décollés en daim . . . . . Fr. 24.-
  - Souliers semelle de crêpe . . . . . » 24.-
  - Souliers décollés en daim ou en cuir . . . . . » 29.-
  - Après-ski No 36/37 . . . . . » 19.-
  - Richelieu noir . . . . . Fr. 24.-
  - Richelieu semelle de crêpe . . . . . Fr. 29.-

- POUR MESSIEURS :**
- Richelieu semelle de crêpe, brun . . . . . Fr. 24.-
  - Richelieu semelle de crêpe, brun . . . . . » 29.-
  - Richelieu semelle de cuir . . . . . » 29.-
  - Richelieu semelle de cuir ou crêpe . . . . . » 36.-
  - Richelieu semelle crêpe ou caoutchouc . . . . . » 39.-

- POUR FILLETES ET GARÇONS :**
- Cafignons galochés No 33/35 . . . . . Fr. 9.-
  - Bottines en cuir 27/29 . . . . . » 9.-
  - Souliers de sport 27/29 . . . . . » 12.-
  - Souliers de ski 27/29 . . . . . » 19.-
  - Richelieu semelle de cuir . . . . . » 16.-
  - Bottines pour enfants 23/25 . . . . . » 5.-

(Autorisation officielle du Département de police du 15 janvier au 4 février 1952)

**Chaussures J. KURTH S.A.**  
 NEUCHÂTEL

*Nos fromages à la meule sont toujours choisis avec soin*

**Emmental** tout gras 100 gr. **-.50**  
**Gruyère** tout gras . . 100 gr. **-.50**  
**Tilsit** tout gras . . . . 100 gr. **-.50**  
**Romadour** 3/4 gras 100 gr. **-.454**  
 pièce 110 gr. —.50  
**Camembert** . . 100 gr. **-.714**  
 boîte 140 gr. 1.-

**MIGROS**  
 Société coopérative

**CONSERVES DE LÉGUMES DE BISCHOFZELL**

- Pois verts . . . la boîte 1/1 **-.95**
- Pois moyens . . la boîte 3/4 **-.90**
- Pois moyens . . la boîte 1/1 **1.25**
- Pois et carottes moyens la boîte 1/1 **1.20**
- Carottes moyennes la boîte 1/1 **1.10**
- Haricots moyens la boîte 3/4 **1.10**
- Haricots moyens la boîte 1/1 **1.35**
- Haricots beurrés la boîte 1/1 **1.20**

Notre assortiment en  
**POISSONS**  
 Truites de rivières - Truites du lac - Bondelles et filets  
 Filets de perches  
 Soles et filets - Turbots - Colins  
 Dorsch, filets et filets panés  
 Cabillauds - Baudroie - Merlans  
 Saumon - Moules - Escargots

**LEHNHERR**  
 Trésor FRÈRES Tél. 5 30 92

**Café-restaurant des Halles**  
 D'excellentes petites assiettes copieusement garnies et servies à prix doux

# VENTE DE BLANC

autorisée par le Département de police  
du 26 janvier au 8 février 1952

# 10%

**TROUSSEAU**  
COUVERTURES de LAINE  
DRAPS MOLLETONNÉS  
TISSUS pour CHEMISES  
et PYJAMAS  
LINGERIE, LAYETTE  
MOUCHOIRS

**S. A. HANS GYGAX**  
Rue du Seyon Neuchâtel



**BOTTES** Fr. 3980  
chaudement doublées

**J. Kurth S.A.**  
NEUCHÂTEL

Les « champignons »  
**DALANG**  
les pâtes les plus fines...  
qui amusent les enfants et  
les encouragent à manger

Les « Escargots » aux  
œufs frais  
**DALANG**  
un vrai régal...

**DALANG** Fabrique de Ire marque.  
Ses pâtes ne collent jamais  
— ne sont jamais algres.



Grand choix de  
**CUISINIÈRES**  
à partir de Fr. 485.—  
livrables du stock  
**CLAUDE**  
**DUCOMMUN**  
ORANGERIE 4

Chambre à coucher  
depuis Fr. 30.— par mois  
Salle à manger ou studio  
depuis Fr. 20.— par mois

CHOIX ENORME

NOM.....

PRÉNOM.....

LIEU.....

RUE.....

Mobilier S.A. Lausanne PLACE PEPINET 2

# CHRONIQUE RÉGIONALE

## VIGNOBLE

### BEVAUX

#### Oeuvre de la Sœur visitante

(c) Cette institution fondée en 1944 a tenu son assemblée annuelle récemment. Le rapport du président fait part de l'activité en 1951 de la sœur visitante qui se résume à 2319 interventions, 152 visites, 31 accidents et 10 décès. Ces chiffres constituent la preuve de l'utilité de cette œuvre qui avant tout est destinée à venir en aide aux malades.  
Les charges financières préoccupent toujours son comité lequel a pris la décision d'exiger une petite finance dans les cas de piqûres qui aujourd'hui sont très courantes dans la question des traitements, ceci pour autant qu'il ne s'agisse pas d'indigences. Les recettes proviennent d'une subvention communale et de divers dons, tout spécialement ceux des dames de la couture, toujours très généreuses.  
Le nombre des pochettes remises par les malades a été de 75 représentant la somme de 847 fr. 35, il serait à désirer plus de générosité de la part de ceux qui ont reçu des soins.

### CORTAILLOD

#### Réunion de dames

(c) Le groupe de dames de Cortaillod, sous l'active présidence de Mme Gorgé, pasteur, donne des conférences très fréquentées. Après que M. Jean Vivien eut parlé du « sexe faible » que Mme Gaillard de Lausanne, eut exposé divers problèmes féminins, ce fut jeudi soir au tour de Mme Jeanne Rossier, de Genève, d'entretenir septante auditrices attentives de l'éducation sexuelle de nos enfants.  
Avec toute son expérience de mère de grand-mère et d'éducatrice, Mme Rossier s'attacha à détruire bien des idées fausses qui subsistent dans l'esprit de trop de parents.

### CORNAUX

#### Dans nos vergers

(c) Il était apparu lors du recensement fédéral des arbres fruitiers que nos propriétaires de vergers étaient attachés plus que de raison à de nombreux arbres qui avaient donné tout ce qu'ils pouvaient en leur saison, mais méritaient dès maintenant une retraite en bûches et en fagots sous le toit du gâtel.  
Sous les auspices de la Société cantonale d'arboriculture et la direction de son actif président, M. J. Charrière, secondé par M. C. Monnier, une action d'arrachage a été entreprise dans notre commune, plusieurs équipes d'arboriculteurs déchaussent le pied des arbres et lorsque la neige aura disparu, un puissant tracteur les arrachera du sol pour les mettre à la disposition de la hache et de la scie.  
Centre de production par excellence de la prune « Andrié », une nouvelle génération de jeunes plants remplacera les sacrifiés.

## VAL-DE-TRAVERS

### BOVERESSE

#### Etat civil 1951

(c) Deux naissances et 3 mariages ont été enregistrés au cours de 1951. Quant aux faits d'état civil survenus hors de l'arrondissement, il y eut 4 naissances et 5 décès. En outre, le nombre des feuillets ouverts au registre des familles s'éleva à 314 à fin décembre et 30 inscriptions y ont été faites durant l'année écoulée.

### Recensement de la population

(c) En complément au recensement de la population qui a déjà été publié, nous relevons encore qu'environ le 10 % de notre population est représenté par des personnes âgées de plus de 70 ans, puisque nous y trouvons : 29 septuagénaires, 3 octogénaires et 1 nonagénair. La doyenne est Mme Sophie Dubled-Haag, née le 10 juin 1858, suivie de Mme Lina Barrelet-Sin, 1862, et Mile Angèle Pettipierre, 1865. Chez les hommes, le doyen est M. Jean Haag, né le 4 février 1859, suivi de

### LES VERRIÈRES

**Nouveau conseiller général**  
(sp) M. Henri Binggeli, suppléant de la liste socialiste, a été élu récemment membre du Conseil général où il remplacera M. Louis Fauquel, nommé conseiller communal.

## TRAVERS

### Pour trente ans d'activité

(c) Récemment, au cours de l'assemblée générale de la Société de la laiterie de Travers, M. Jean Franel a été fêté et fleuri pour trente ans d'activité comme secrétaire-caissier. Un service en argent lui fut remis.

## SAINTE-SULPICE

### Nouvelles des sociétés

(c) Les deux sociétés musicales ont tenu respectivement leur assemblée annuelle, au cours de laquelle elles ont renouvelé leurs comités.  
Le chœur d'hommes l'« Echo de la Chaine », fort d'une trentaine de membres, a confirmé M. Roger Reymond dans ses fonctions de président. Il a, en outre, offert une plaquette à M. Firmil Humbert pour trente ans d'activité au sein de la société et distribué des récompenses à onze membres pour leur assiduité aux répétitions. Le chœur est dirigé depuis trente-deux ans par M. Armand Reymond, elle a fait fête à M. Emile Cocard qui célébrait cinquante années d'activité au sein de la même fanfare.  
Dirigé par M. A. Lebet, ce corps de musique rend de signalés services à la population ; il mérite qu'on le soutienne.

## A LA FRONTIÈRE

### PONTARLIER

#### Les ponts et chaussées de Pontarlier à l'honneur au concours international de chasse-neige

(c) Au dernier concours de chasse-neige ou vient de se disputer à Valloire, sur les pistes du Galibier, les ponts et chaussées du Doubs présentaient un chasse-neige à turbines construit à Mouchard.  
Sous l'impulsion de M. Poyet, ingénieur en chef des ponts et chaussées du Doubs, cet appareil avait été mis au point à Mouchard, dans le mois qui précède le concours. Nuit et jour, des spécialistes et des techniciens cherchaient à obtenir le maximum de rendement de cet engin qui, avec ses moteurs totalisant 550 CV, réalise des vitesses d'avancement allant de 15 à 22 kilomètres à l'heure, toutes les vitesses entre ces deux chiffres étant possibles.  
Au cours des récentes et abondantes chutes de neige, le parc de Pontarlier a réussi à déblayer les routes du Haut-Doubs d'une façon si parfaite et si rapide que de nombreux automobilistes étrangers à la région en étaient stupéfaits.  
Les Pontissaliens auront maintenant à leur actif, et pour la première fois, une victoire sur le Galibier.

**Près de Morteau, un homme blessé passe la nuit seul dans la neige, en forêt**  
(c) M. Raul Tinguely, 63 ans, aide de culture chez M. Emile Irchy, demeurant au hameau de la Tuilerie, à Morteau, regagnait le domicile de son frère au lieu dit « Au-dessus de la Côte », à Villers-le-Lac, Jorsave, arrivé à un quart d'heure de marche environ de ce lieu, il glissa malencontreusement sur le chemin et se fractura la jambe droite.  
Seul dans la neige au milieu des bois, il devait y passer le reste de la nuit par une température de -20°.  
Le lendemain, M. René Billot, descendant par la même voie avec un cheval et un triangle pour ouvrir le passage dans la neige, découvrit le malheureux, le chargea sur son traîneau et le conduisit chez un voisin, qui prévint le frère du blessé. Un médecin le fit transporter d'urgence à l'hôpital de Pontarlier. Grâce aux soins dont il a été entouré dès son arrivée, M. Tinguely a repris un peu de vigueur et se trouve dans un état relativement satisfaisant.

## VAL-DE-RUZ

### Peu de décès en 1951

(sp) Comparativement à l'année précédente (131), l'année 1951 a vu peu de décès puisque l'on en a enregistré 88. Voilà certes, une constatation réjouissante.

### Poursuites et faillites

(sp) En 1951, on a compté 193 poursuites et 3 faillites, alors qu'on en avait enregistré respectivement 1792 et 5 l'année précédente.  
Les actes de défaut de biens et les saisis ont augmenté respectivement de 97 à 249 et de 815 à 849.

### Assemblée du Syndicat d'élevage au Cornier

(c) Présidée par M. André Sandoz, l'assemblée générale du syndicat d'élevage du Val-de-Ruz a tenu ses assises à Cornier, près de cent membres s'étaient donné rendez-vous.

L'ordre du jour fut assez rapidement liquidé. La cotisation, fixée jusqu'à maintenant à 5 francs par membre, est modifiée. Elle devient, dès maintenant, proportionnelle aux animaux inscrits dans les registres, soit 2 fr. par femelle, d'où une amélioration dans les finances du syndicat de plus de 1000 fr. l'an.  
Les comptes sont satisfaisants et l'achat du domaine de la Grognerie a été une bonne opération.  
Après discussion, le règlement pour l'achat de taureaux de choix dans le cadre de groupements a été adopté.  
Puis, le Dr Klener, chef du Service fédéral de la production animale, dans un exposé très intéressant, agrémenté par des vues variées sur ce sujet : « L'importance du taureau dans l'élevage » réunit l'attention de ses auditeurs. Il fut vivement applaudi.

### Les GENEVEYS-s/COFFRANE Assemblée de la fanfare l'« Espérance »

(sp) La fanfare l'« Espérance » a tenu dernièrement son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Jean Grétillet.  
Le comité a été constitué comme suit : MM. Jean Grétillet, président ; Henri Falter, vice-président, Pierre Grétillet, caissier, André Bourquin, secrétaire ; Henri Salin, secrétaire-adjoint.  
M. Charles Jacot de la Chaux-de-Fonds a été confirmé dans ses fonctions de directeur et c'est M. Charles Jacot, des Geneveys-sur-Coffrane, qui a été nommé sous-directeur.  
Pour clore l'assemblée, les traditionnels salamis offerts chaque année par le président d'honneur, M. Georges Perregaux, ont été appréciés de tous.

## DEUX BELLES SOIRÉES

(c) La Société de cavalerie du Val-de-Ruz a organisé une soirée aux Geneveys-sur-Coffrane. C'est dans la grande salle de l'Hôtel des Communes que s'est déroulé en premier lieu le banquet auquel 130 participants environ ont pris part. Puis une soirée récréative, suivie d'un grand bal divertit chacun jusqu'au matin.

Dans le même hôtel, notre Chœur d'hommes avait également sa soirée où membres actifs et passifs surent se divertir dans une joyeuse ambiance. Pendant le banquet quelques membres, par de belles productions, surent donner la note juste pour égayer chacun. Nous voudrions retenir la monture, petite pièce en un acte, qui fut écrite par les « comitars », président et caissier, sur la vie de notre vallée, de notre village et sur quelques hommes politiques du jour ; elle connut un légitime succès. Gaston Blanchard, fantaisiste dans son programme d'accordéon et de chant, dérida tout le monde.

## LA COTIÈRE

**Soirée du Chœur d'hommes**  
(c) Le Chœur d'hommes a donné samedi sa soirée annuelle au collège de Villars. Les nombreux spectateurs qui remplissaient la salle ont applaudi les chœurs parfois assez difficiles, mais rendus avec souplesse.  
Deux vaudevilles, menés avec brio, ont déridé l'assemblée et recueilli des applaudissements mérités. Tous les acteurs sont à féliciter de leur entrain.  
Après le spectacle, un dynamique orchestre entraîna jeunes et moins jeunes à la danse.

# NOUVELLE ET DERNIÈRE BAISSSE !!!

(OFFICIEL)

Pour liquider nos dernières pièces soldées nous faisons de nouveaux sacrifices

**ABSOLUMENT SENSATIONNEL !**

Enormes rabais sur des pièces de qualité

MAISON DE LA FOURRURE S.A., NEUCHÂTEL

TÉL. 5 27 90

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

## LE CRIME DES AGRIATES

ROMAN

par

Edge TREMOIS

34

— Du moment que tu es sûr de ton fait, mon cher Pierre, relève le jeune homme blond, me voilà presque rassuré. N'empêche que je ne vais point couler des nuits tranquilles à bord, tandis que tu seras à terre...  
— Bah ! riposte Pierre Valroy, cela te rappellera celles que tu passais, il y a deux ans, à Paris, à l'hôtel Garibaldi, tandis que moi-même j'évoluais dans les caves de Marseille ou les maisons abandonnées de Levallois pour édifier ton propre bonheur.

— Je n'ai jamais oublié ce que je te dois, mon cher ami, dit Jean d'une voix émue. C'est pour cela que j'ai répondu immédiatement à ton appel. Je n'ai qu'un regret, c'est que tu m'interdises de te seconder jusqu'au bout.  
— Que veux-tu faire de plus ? Tu as mis ton yacht à ma disposition. Tu as quitté ton exquise Janine. Tu

m'as fourni le moyen d'enquêter à la vitesse de l'éclair, sur la lisière de la forêt de Vizzavone à Bocognano et dans les gorges de la Gravona, qui me tenaient particulièrement à cœur, et cela tandis que mes adversaires me croyaient encore à Marseille. Tu me donnes ta personnalité, ta raison sociale qui, nouveaux chevaux de Troie, vont me permettre de pénétrer, par surprise, dans la place que j'assiège, cela ne te suffit pas ?  
— J'aurais voulu me dévouer pour toi, comme tu t'es dévoué pour moi.  
— L'occasion se présentera prochainement, sois-en certain. Dans tous les cas, tu vas me faire le plaisir de ne plus te montrer sur le pont du « Miranda » qu'en costume de matelot. Crois-tu que les gaillards que je vais visiter ne possèdent pas de jumelles ? Ou qu'ils vont négliger de s'en servir ? Cui sait même si, pour la vraisemblance, je ne serai pas forcé de leur offrir une petite promenade à bord.  
— S'ils en ont trop lourd sur la conscience, ils ne s'y risqueront pas, assure Jean. Je n'ai donc pas trop à redouter de les voir de près. Toutefois, ne manque pas de leur offrir ce divertissement. Leur attitude sera pour toi un critérium.

— Je n'en ai pas besoin, affirma Valroy. Depuis beau temps je suis fixé. J'ai hésité pendant quelques jours, je l'avoue, entre deux solu-

tions. L'intervention spontanée de ma Ginette m'a mis sur la voie. Mon incursion à Bocognano, en compagnie de Campà, a levé mes derniers doutes.  
— Tu es sûr de cet individu ?  
— Comme de moi-même. J'en fais de plus ce que je veux.

— Si tu es aussi sûr de lui, pourquoi ne l'emmènerais-tu pas à terre avec toi ?  
— Tu es un enfant, mon cher Jean. Mes ennemis peuvent le connaître. Ils savent, en outre, vraisemblablement qu'il s'est embarqué avec moi à Bastia. Je ne crois pas qu'ils nous aient repérés à Bocognano, où Campà m'était indispensable. Si pourtant il en est ainsi, ils nous attendent sur le continent, car, à Ajaccio, au retour de notre expédition de Bocognano, nous sommes montés ostensiblement sur le paquebot de nuit partant pour Marseille et, à la faveur du branle-bas du départ et des ténèbres, nous avons réussi, tous deux, grâce à une pleine eau, à gagner la chaloupe du « Miranda » ancrée à l'extrémité du môle.

— Mettons même — ce que je ne crois pas — que notre savante manœuvre ait été découverte. Tu ignores pas combien, dans cette île, les communications sont difficiles. Avant que nos lurons soient avertis de nos faits et gestes, nous allons les surprendre. Leurs réac-

tions revêtiront donc pour moi la plus grande importance.

— Tu prétends être fixé et tu en es encore à étudier des réactions ! bougonna Jean. Ou tu te vantes, ou tu ne m'as pas tout dit.

— Opte, si cela t'arrange, pour cette dernière formule, déclara gaiement Valroy. Mais tranquillise-toi, tu ne perdras rien pour attendre et tu verras combien ce drame, en apparence si compliqué, est simple et humain.

— Pour le moment, mon vieux, je m'y perds. Ne me fais donc pas trop languir.

— Je t'engage ma parole. Tu seras le premier à savoir, puisque, grâce à mon petit plan, te voilà confortablement installé aux premiers loges. Mais trêve de discours, la jeune Corse est prêt ?  
— Antori ? Il est déjà dans la chaloupe avec les bagages.

— Alors, en route !  
Le vapeur venait d'arrêter son hélise. Les deux interlocuteurs se levèrent et traversèrent le pont.

Comme Pierre Valroy était sur le point de prendre place dans la barque, Jean lui mit affectueusement la main sur l'épaule :

— Quelque chose m'inquiète encore, fit-il. Tu ne crains vraiment rien pour Ginette ?  
— J'ai craint beaucoup pour elle, répondit Pierre. Maintenant que j'ai eu le plaisir de la rejoindre un moment à Marseille, je suis complète-

ment rassuré. Elle s'y repose chez son papa. De plus, le commissaire central de cette ville a bien voulu désigner deux inspecteurs de choix pour la surveiller discrètement et la protéger au besoin. D'ailleurs, elle m'a promis de ne pas sortir de chez elle autant que possible.

— Avec elle sait-on jamais ? murmura Jean. C'est du combien demain matin, vieux frère ?

— Ah ! je préfère ne plus rien pronostiquer ! ricana Valroy. Je me suis déjà tellement trompé ! N'empêche ! Je pense bien que tu peux préparer ton habit pour aller prochainement à ma noce, mon cher second témoin — le premier étant obligatoirement Lecoureur.

— La belle Hermine Chevré — même si tu venges son mari — ne te le pardonnera jamais.

— C'est à voir, sourit Pierre. De toutes façons, rassure-toi également sur son compte. Bernard prétend qu'elle est très gaie et qu'il s'entend au mieux avec elle.

— Un second mariage à l'horizon ?

— Hum ! N'allons pas si loin. Portons nos regards beaucoup plus près, là où notre arrivée n'est déjà point passée inaperçue...

Dans la partie inférieure du jardin, qui entourait le bungalow rose ou pouvait, en effet, remarquer deux hommes et un enfant qui semblaient observer le « Miranda » avec le plus grand intérêt.

— Ne les faisons point attendre ! plaisanta Valroy.

Il leva la main et sauta dans la chaloupe. Un coup de sifflet retentit. Un treuil souleva l'embarcation et la posa doucement sur la mer.

Valroy, alors, s'empara du gouvernail tandis que le jeune matelot Antori libérait la chaloupe de ses attaches, se saisissant des rames et commençant à soulever ferme dans la direction du cottage enchanter.

II

### L'étrange bungalow

La mer, le maquis, la rivière, la montagne, un jardin paradisiaque, tout cela se trouvait réuni autour d'un palais en miniature.

Pendant qu'il approchait de la côte, Valroy notait, au vol, tous ces détails. Il tenait ses yeux à demi fermés, semblant rêver, mais rien n'échappait à son regard investigateur.

Le canot, dirigé par lui d'une main experte, longea une digue d'opérette et vint accoster à un escalier, près duquel était amarrée une autre barque, celle qu'il avait remarquée quelques jours auparavant, à Saint-Florent.

— Excusez-moi, messieurs, dit-il aux deux hommes qui étaient venus à sa rencontre après qu'il eut pris terre. Excusez-moi je ne savais vraiment où aborder. (A suivre)

La Maison

**Reymond  
& Comminot**  
OPTIQUE MÉDICALE  
NEUCHÂTEL  
RUE DE L'HÔPITAL 17

corrige  
augmente  
améliore  
**la vue**

LOTÉRIE ROMANDE  
**plus que 2 jours!**  
TIRAGE À ATTALENS (Fribourg)

154

A vendre quelques  
**machines  
à coudre**  
d'occasion, bien revues  
et livrées avec garantie,  
de Fr. 70.— à Fr. 350.—.  
Facilités de paiements.  
H. Wettstein, Seyon 16,  
Grand-Rue 5, tél. 5 34 24.

**VENTE**  
TRICOTS au mètre  
COUPONS  
Jersey Tricot Mlle Menner  
Faubourg de l'Hôpital 6

machine à laver  
**TEMPO**  
Williomenet  
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL  
livre et installe  
rapidement

**Mesdames!**  
demandez les bons  
**SAUCISSONS**  
de la BOUCHERIE  
DU VAUSEYON  
Charles Matthey  
Tél. 5 21 87

**Soignez vos pieds**  
en confiant l'exécution  
de vos  
**supports plantaires**  
au bandagiste-orthopé-  
diste professionnel. Cha-  
que support est établi in-  
dividuellement selon la  
conformation de votre  
pied. Rien de commun  
avec les anciennes mé-  
thodes et supports ter-  
minés de série.

**Reber**  
bandagiste - Tél. 5 14 52  
NEUCHÂTEL  
Saint-Maurice 7

**AGRANDISSEMENTS**  
de qualité  
Tous travaux  
d'amateurs  
**Photo**  
**NEIDHART**  
TERREAUX 7  
conseille  
l'amateur

**Poussins**  
sélectionnés, de quatre  
jours, toutes races. —  
S'adresser à S. Matthey,  
parc agricole, XIII - Can-  
tons, Henniez, Tél. (037)  
6 41 68.

**OCCASION**  
Armoires à une et deux  
portes; potager émaillé,  
en parfait état. Marcelle  
Rémy, passage du Neu-  
bourg, Téléphone 5 12 43.

Arrivage de divers  
**Poissons  
de mer**  
frais  
**LEHHERR**  
FRÈRES

A vendre un  
**calorifère**  
et un  
**fourneau  
en catelles**  
en parfait état. — Prix  
avantageux. — Demander  
l'adresse du No 43 au bu-  
reau de la Feuille d'avis.

# BLANC

TRADITION

Comme chaque année à pareille saison, dès

Vendredi 1<sup>er</sup> février grande quinzaine de

# BLANC

à

## PRIX EXCEPTIONNELS

Fiancées et maîtresses de maison

*C'est le moment le plus indiqué pour choisir votre trousseau  
ou renouveler votre linge de maison*

### VOUS

*pouvez acheter actuellement  
dans les meilleures conditions possibles*

Depuis plus de 30 ans  
le Blanc des Armourins est apprécié

VISITEZ NOS BELLES EXPOSITIONS

GRANDS MAGASINS

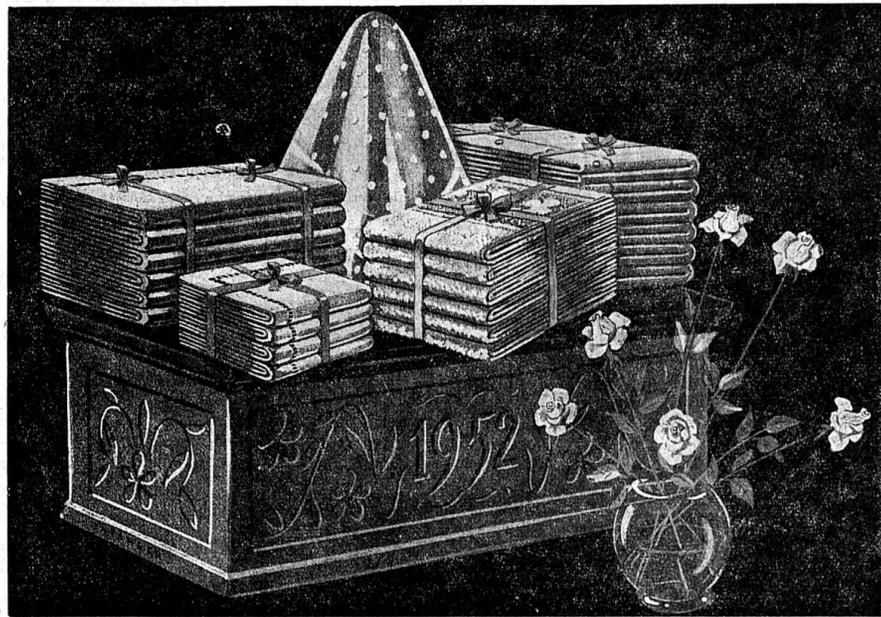
AUX **Armourins**  
NEUCHÂTEL



# BLANC

Notre tradition...

- PRIX AVANTAGEUX
- CHOIX IMPORTANT
- QUALITÉS LES MEILLEURES



## NOS DRAPS DE LIT BRODÉS

<p><b>Drap de lit</b> coton écriu, double chaîne, avec jolie broderie Grandeur environ 165 x 250 cm.</p> <p><b>14<sup>80</sup></b></p>	<p><b>Drap de lit</b> coton blanchi, double chaîne, qualité lourde, ourlet cordon brodé Grandeur environ 165 x 250 cm.</p> <p><b>19<sup>80</sup></b></p>
--	--

<p><b>Drap de lit</b> blanchi, double chaîne, qualité solide, avec jolie broderie Grandeur environ 165 x 250 cm.</p> <p><b>19<sup>80</sup></b></p>	<p><b>Drap de lit</b> double chaîne, qualité lourde, exécution soignée, broderie très soignée Grandeur environ 160 x 240 cm.</p> <p><b>21<sup>80</sup></b></p>
--	--

<p><b>Drap de lit</b> blanchi, double chaîne, avec broderie très soignée Grandeur environ 165 x 250 cm.</p> <p><b>23<sup>80</sup></b></p>	<p><b>Drap de lit pur fil</b> chaîne retors, article recommandé pour troussaux Grandeur environ 160 x 250 cm.</p> <p><b>29<sup>80</sup></b></p>
---	---

Notre grand succès !  
**DRAP DE LIT MOLLETONNÉ 15<sup>80</sup>**  
Grandeur environ 165 x 250 cm.

ménagères et fiancés, une visite à notre rayon de blanc s'impose

La Nouveauté s.a.  
**AU LOUVRE**  
NEUCHÂTEL

### JEUNESSES MUSICALES DE NEUCHÂTEL

Mardi 5 février 1952

Aula de l'Université, 20 heures,

#### QUATRIÈME CONCERT

donné par Mademoiselle

## LILY MERMINOD

pianiste et conférencière

Aspects de l'évolution du thème et variations

Au programme : Byrd, Pachelbel, Rameau, Mozart, Beethoven, Mendelssohn

CE CONCERT EST PUBLIC Location au Ménéstrel

Samedi 2 février, à 17 h. 15,  
**Bibliothèque de la ville**

Séance publique de la section neuchâtoise et jurassienne des écrivains suisses

PROGRAMME

### ADRIEN LAMBELET

Le roman chinois

### ALFRED CHAPUIS

Culture et lectures des horlogers d'autrefois

Entrée Fr. 1.—

## THÉÂTRE

Cinéma

Dès ce soir à 20 h. 30 précises

POUR 5 JOURS SEULEMENT

## Le film qui fait frémir le monde entier!

Si vous avez

La tête bien plantée sur les épaules  
Le système nerveux bien équilibré  
Le goût des sensations fortes...

de l'imagination et du

« JAMAIS VU »

allez voir

# LA "CHOSE"



(THE THING)

Présenté en version originale sous-titrée français-allemand

mais si vous êtes nerveux et impressionnable

n'y allez pas

et **HAROLD LLOYD** dans son dernier film burlesque

## Oh! Quel mercredi

Faveurs et réductions suspendues

Matinées à 15 h. : samedi et dimanche

PARLÉ FRANÇAIS

LOCATION D'AVANCE : aujourd'hui, vendredi, samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

Tél. 5 21 62



Grande salle des conférences

Samedi 2 février 1952

### Soirée des éclaireuses

Portes : 19 h. 30

Rideau : 20 heures

Prix des places : Fr. 3.— et 2.—

Matinée à 14 h. 30, entrée Fr. 0.50

Location : HUG & Cie, place de la Poste

### SKIERS

## Vue-des-Alpes

CET APRES-MIDI

Départ : Place de la Poste à 13 h. 30

### Autocars WITTWER

Tél. 5 26 68

### ITALIEN

Dame désire prendre leçons et faire conversation chez elle, avec personne cultivée. Adresser offres écrites à FN 36 au bureau de la Feuille d'avis.

### Placement avantageux

est offert à commanditaire qui financerait l'exploitation d'invention d'un appareil ménager d'utilité générale. Ecrire sous E. F. 26 au bureau de la Feuille d'avis.

On offre un excellent

placement de Fr. 160,000.—

éventuellement à court terme — intérêt avantageux — garanties à disposition. Ne sont priées de s'annoncer que des personnes solvables avec références sous chiffres B-2350 Y à Publicitas, Berne.

### APPRENTISSAGES

Commerce de vins, à Saint-Blaise, cherche

apprenti de bureau

ou éventuellement intermédiaire

employé débutant

Travaux variés. Entrée à convenir. Adresser offres à case postale 5241 à Neuchâtel.

Nous cherchons pour le printemps une

### apprentie vendeuse

Faire offres avec photographie et certificat ou se présenter aux



Rue du Seyon Neuchâtel

LA MAISON DELACHAUX & NIESTLÉ

4, rue de l'Hôpital

cherche pour le printemps

### APPRENTI DE COMMERCE

pour son Département d'édition en gros. Perspective de trouver par la suite, en cas de convenance, un emploi stable et intéressant. Faire offres manuscrites avec références.

### REMERCIEMENTS

La famille de

Madame Henri Kropf

très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, adresse à toutes les personnes qui l'ont entourée, l'expression de sa profonde reconnaissance.

La famille de

Monsieur Albert Glauser

profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, prie toutes les personnes qui l'ont entourée dans cette épreuve, de trouver ici, l'expression de sa reconnaissance émue.

Un merci spécial à la direction et au personnel des maisons Préclimax, à Monruz, Ebauches S.A. et Centre-Ville, à Neuchâtel, ainsi qu'à la Société de chant « La Concorde », à Pesoux, pour leur présence, leurs condoléances et leurs envois de fleurs.

Pesoux, le 30 janvier 1952.

Samedi 2 février

à 20 h. 15

SALLE DE LA PAIX

## Variétés internationales

SPECTACLE SENSATIONNEL pour la première fois à Neuchâtel

### HONNERKLANG

### JIMMY HOKO

### JANE LECOULTRE

### LOULOU SCHMID

le meilleur septuor d'harmonicas d'Europe. Des salles comblées à Berlin - Hambourg - Londres - Paris, etc.

l'extraordinaire danseur noir ex-partenaire de Joséphine Baker

du Casino municipal de Nice

de la Chaîne du bonheur

Le plus grand spectacle de variétés à Neuchâtel

Dès 23 heures Sous les auspices de la Société des accordéonistes de Neuchâtel

## GRAND BAL

avec Jean Lador et ses solistes

Entrée : Fr. 2.25 (danse comprise) - Enfants, 80 ct. Location : Jeanneret, musique, Seyon 28

# LA VIE NATIONALE

# DERNIÈRES DÉPÊCHES

Après les troubles en Egypte

## Les excès sanguinaires de la populace du Caire

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

ISMAILIA, 30 (Reuter). — Les premiers détails sont parvenus au quartier général britannique à Ismailia, au sujet des excès qui se sont produits dimanche, au Caire. Jusqu'à maintenant, les informations qui ont pu être publiées étaient fort maigres, par suite d'une censure égyptienne sévère. Le sort des membres du Club hippique britannique a été particulièrement tragique. Les émeutiers enfoncèrent la porte sautèrent par la fenêtre et furent blessés. Un autre réussit à se fabriquer une corde au moyen de draps de lit et à descendre au deuxième étage. Mais il fut barricadé au bâtiment du club et mit le feu en quatre endroits. Plusieurs membres purent s'enfuir par la porte de derrière. D'autres se rendirent à l'étage supérieur. Deux hommes et une femme furent tués par la populace et poignardés. Un des cadavres retrouvés est dans un tel état qu'il n'a pu être identifié.

Quatre autres cadavres sont si gravement brûlés qu'ils semblent avoir été jetés au feu. Ils portent de graves blessures et des mutilations. Le corps d'un membre du club a été traîné par les émeutiers à travers les rues du Caire, dépecé et ensuite jeté au feu. Dans deux cas, la populace a été frustrée de ses victimes: deux blessés ont pu s'échapper dans un jardin voisin et ont été enfermés par le jardinier dans une remise. Les émeutiers les cherchèrent en vain. Les dommages causés par la populace sont évalués entre 25 et 50 millions de livres sterling. En outre, dix à quinze mille personnes se trouvent réduites au chômage. Tous les cinémas, les cabarets, les restaurants, tous les bars, les commerces de vins du centre de la ville sont détruits ou gravement endommagés, à part les grands bâtiments tels que l'hôtel Sheppard et le restaurant Groppi.

## Les événements de Tunisie

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

En Tunisie, la situation évolue vers le calme. Elle se caractérise par une série d'opérations de nettoyage sans effusion de sang, faites au moins autant pour impressionner les agitateurs que pour faire respecter l'ordre public. On aura d'ailleurs une idée assez exacte de demain vendredi du degré de fièvre qui règne encore dans la région par le test significatif que constitue l'ordre de grève lancé par les syndicats. Il y a de bonnes raisons de penser que le déploiement de forces militaires envisagé pour prévenir toute possibilité de troubles incitera meneurs et manifestants à ne pas sortir du cadre de la légalité.

L'essentiel au demeurant reste la reprise des négociations. La presse française, tout en approuvant la fermeté du gouvernement, admet M. Faure de ne pas laisser à l'émeute le temps de se ressaisir.

M.-G. G.

## L'Angleterre appuiera la France au sujet de l'incident sarrois

LONDRES, 30 (Reuter). — Dans les milieux bien informés de Londres on déclare que M. Eden fera savoir vendredi à M. Robert Schuman que la Grande-Bretagne appuiera la France au cas où celle-ci devrait repousser une tentative de Bonn d'établir une relation entre le problème de la Sarre et les négociations au sujet de l'armée européenne. En ce qui concerne la nomination du commissaire français de la Sarre au poste d'ambassadeur à Sarrebruck, il est vraisemblable que le chef du Foreign Office ne cachera pas à son collègue français la surprise que cette décision a provoquée en Grande-Bretagne.

Le point de vue de M. Acheson WASHINGTON, 30 (Reuter). — Dans sa conférence de presse de mercredi, M. Acheson, secrétaire d'Etat, a déclaré que les Etats-Unis avaient espéré que la modification de la représentation de la France en Sarre pourrait s'effectuer sans pour cela susciter de problèmes.

## Emissions radiophoniques

Jean SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7 h. 15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Beromünster : émission commune. 12.15, le quart d'heure du sport. 12.45, Victor Silvestre et son orchestre. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, Chantez en voyageant. 13.10, l'écran sonore. 13.40, Fantaisie op. 111, de Fauré. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromünster : émission commune. 17.30, une causeuse : Edouard Lalo. 17.50, Melodies de Franz, Brahms et H. Wolf. 18.10, l'homme fugé par la femme. 18.20, pièces pour violon et piano, par Ginette et Jean Neveu. 18.30, Problèmes suisses. 18.40, musique populaire suisse. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, la chaîne du bonheur. 20 h., le feuilleton : Le chevalier de Maison-Rouge. 20.30, Multicolor. 21.15, les laïus de Gilles. 21.30, concert par l'orchestre de chambre de Lausanne, direction : Victor Desarzens, solistes : Denise Bidal et Edgar Stamm. 22.30, inform. 22.35, l'Assemblée générale de l'O.N. 22.40, hockey sur glace et Radio-Lausanne vous dit bonsoir.

BEROMÜNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 10.15, Marche. 10.20, émission radiodiffusée. 10.50, une page de Mendelssohn. 11 h., musique récréative. 11.40, la broderie, art ancien et moderne. 11.50, musique récréative, suite. 12.15, disques nouveaux. 12.30, inform. 12.40, opéras et opérettes. 13.15, carnet de route d'un reporter. 13.30, quatuor à cordes en mi bémol majeur op. 51 de Dvorak. 14.05 la princesse Bibesco, de Paris. 16 h., poètes autrichiens. 16.30, musique pour flûte, basson et piano. 17.30, E. Gerko, jeune soliste. 18 h., musique de films. 18.40, pour les gens pressés. 18.50, Vom Geist des Auswanderers. 19 h., musique légère. 19.30, inform. 20 h., musique ancienne pour violon. 20.25, Der Teufel, pièce d'A. Neumann. 21.15, concert par le Radio-Orchestre. 22.15, inform. 22.20, phénomènes nouveaux.



## Une journée chargée au Conseil national

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'impôt sur les boissons On aborda ensuite le fatidique article 4, celui qui règle l'impôt sur les boissons. Il vous souvient sans doute que ce fut là l'écueil contre lequel se brisa le premier projet du Conseil fédéral, en juin de l'année dernière. Le gouvernement a tenu compte, dans une très modeste mesure, de l'opposition rencontrée alors. Il a remplacé l'impôt spécial sur les boissons par un règlement de l'impôt sur le chiffre d'affaires sur les liquides plus ou moins désaltérants, lait, thé et café exclus.

Pour le vin, en particulier, l'actuel taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires serait doublé. Le projet prescrit bien que «l'impôt sur le chiffre d'affaires en boissons fabriquées au moyen de produits de la viticulture ou de l'arboriculture suisse ne doit pas être reporté sur les producteurs». Mais cette garantie est-elle suffisante? Au demeurant, une pluie d'amendements s'est abattue sur le bureau à propos de cet article 4.

Il y a d'abord ceux qui veulent exonérer de toute charge nouvelle le cidre doux et le jus de raisin, réputés boissons hygiéniques et nourrissantes, donc produits de première nécessité. Parmi ceux-là, les uns, comme M. Meister, estiment qu'on peut trouver une compensation en frappant plus fortement les vins mousseux et les vermouths. D'autres, comme M. Duttweiler, entendent augmenter encore les taux prévus non seulement pour les boissons alcooliques importées, mais aussi pour le vin indigène, qui serait frappé, selon les vœux de l'honorable M. Schinano, dans les vignes, d'un supplément de 10 %, au lieu de 4 % proposé par le Conseil fédéral.

Il est vrai que la commission, dans sa majorité, a modifié le texte du 6<sup>me</sup> alinéa qui promet aux producteurs qu'ils ne sont pas touchés et lui a donné cette forme : La Confédération prend des mesures pour empêcher que l'impôt frappant les chiffres d'affaires en boissons fabriquées avec des produits de la viticulture ou de l'arboriculture suisse ne soit pas reporté sur le producteur.

Cette garantie vaut-elle quelque chose? Mais que vaut cette garantie? Fort peu de chose, sinon rien, déclare M. Chaudet, radical vaudois, en homme qui connaît les choses de la vigne. Car ce n'est ni en brandissant la menace de sanctions pénales, ni en fixant des prix indicatifs, comme le laisse prévoir un projet d'ordonnance soumis lundi à la commission, que la Confédération pourra régler le marché des vins de telle façon que le vigneron ne fasse pas dans les transactions entre producteurs et distributeurs, l'impôt n'apparaîtra pas. Mais il pesera sur le prix et le producteur finira, pour ne pas perdre tout le fruit de son travail, par élancer son vin au prix que fixera l'acheteur, prix qui tiendra compte déjà du renchérissement provoqué par l'impôt pour la vente au détail.

Il est d'ailleurs paradoxal qu'on veuille imposer une charge nouvelle à la production viticole au moment même où la situation, sur le marché des vins exige une intervention de la Confédération. En l'occurrence, il n'y a qu'une mesure qui donne vraiment toute garantie aux producteurs : renoncer à prélever les surtaxes sur les vins du pays et les autres produits du sol. C'est la proposition que fait M. Chaudet.

M. Graber, socialiste vaudois, l'appuie, tout en recommandant un texte différent pour bien marquer qu'il n'y a pas opposition de principe à l'impôt sur les boissons. Il demande que la dite surtaxe ne soit pas prélevée jusqu'au moment où les pouvoirs publics auront effectivement pris les mesures qui mettent les producteurs à l'abri de toute répercussion.

Enfin, un indépendant, M. Trüb croit que les Nicolas de Flue et ramener la paix entre Confédérés en proposant que le produit de l'impôt sur les vins indigènes soit versé au fonds viticole et consacré au soutien de la viticulture. Ainsi, ce qu'on prendrait dans la poche des vigneronniers leur reviendrait d'une manière ou d'une autre.

Mais alors, ne vaudrait-il pas mieux renoncer à un impôt qu'on se propose d'effrayer et en distribuer le produit qu'on l'ont payé? Sans compter qu'il y a toujours quelques fuites dans le circuit. La question sera reprise jeudi matin, car la séance de l'après-midi est réservée à la grave question de Rhéin au et de son usine électrique.

## Séance de relevée

Rumeurs au bord du Rhin Nous avons eu déjà l'occasion d'exposer pourquoi une grande partie de la population des cantons de Schaffhouse et de Zurich s'oppose à la construction d'une usine électrique à Rhéin au, en amont de la chute du Rhin. L'opposition s'est encore manifestée dimanche dernier et une fois de plus, le Conseil national doit s'occuper de l'affaire. En effet, M. Grendelmeyer, indépendant de Zurich, développe une motion demandant que la concession accordée en 1944 pour la construction de cette usine soit retirée et que les travaux...

## Dormez malgré votre rhume

Vous toussiez, vous éternuez... et vous cherchez en vain le sommeil réparateur. Ne négligez pas ce maudit rhume. Songez-vous rapidement avec le SIROP DES VOSGES CAZÉ qui apaise la toux, dégage les voies respiratoires. Grâce au SIROP DES VOSGES, vous retrouverez une respiration facile. Le sommeil et le repos vous seront rendus.

De trois à quatre cuillerées à soupe par jour, à prendre de préférence dans une boisson chaude. En vente : pharmacies et drogueries.

## Un accident de chemin de fer près de Waedenswil

Les dégâts sont considérables WADENSWIL, 30. — La direction du Illme arrondissement des C.F.F. communique :

Par suite d'une défectuosité survenue à la locomotive, le train de voyageurs No 3660, qui doit arriver en gare de Waedenswil à 7 h. 31, a dû ralentir fortement sa marche entre les stations de Richterswil et de Waedenswil. La voie a été, pour des raisons encore inexplicables, ouverte au train No 3730 qui suit à quelques minutes l'omnibus 3660, et cela avant que ce dernier soit arrivé en gare de Waedenswil. Peu avant cette dernière station, le second convoi a télescopé le train No 3660 qui roulait à petite allure. Plusieurs wagons de ce convoi ont déraillé, obstruant les deux voies. Le trafic a pu être maintenu par un transbordement. Deux voyageurs ont été légèrement blessés. Les dégâts matériels sont considérables. Le trafic a pu reprendre sur une voie à 9 h. 30.

A propos de l'augmentation du prix de la bière. A la suite du communiqué annonçant que les prix de la bière allaient être augmentés de 5 centimes à partir du 1<sup>er</sup> février, le secrétaire central de la Société suisse des cafetiers et restaurateurs tient à préciser ce qui suit : «Pour les grandes chopes (5 dl.), et la bouteille (6 dl.), l'augmentation sera de 10 centimes, c'est-à-dire qu'elle portera sur les prix qui, depuis 1941, n'ont pas subi de modification.»

## Bulletin de bourse

OBLIGATIONS	29 janv.	30 janv.
1/2 Fédéral 1941	102.10%	102.15%
3/4 Féd. 1941, avril	100.90%	104.15%
1/2 Fédéral 1949	104.00%	101.10%
3% C.F.F. 1933, diff.	102.90%	102.80%
3% C.F.F. 1938	100.70%	100.85%

ACTIONS	29 janv.	30 janv.
Union Banques Suisses	1140.-	1145.-
Société Banque Suisse	922.-	918.-
Crédit Suisse	949.-	942.-
Electro Watt	940.-	945.-
Motco-Colombus	843.-	843.-
de Fr. 500.-	845.-	843.-
S.A.E.G., série I.	51.-	52 1/2
Italo-Suisse, priv.	90.-	89.-
Réassurances, Zurich	6630.-	6620.-
Winterthur Accidents	5000.-	4980.-
Zurich Accidents	8350.-	8350.-
Aar et Tessin	1120.-	1121.-
Saurer	1100.-	1100.-
Aluminium	2635.-	2515.-
Bally	830.-	828.-
Brown Boveri	1215.-	1210.-
Fischer	1236.-	1220.-
Lomza	1082.-	1050.-
Nestlé Alimentaria	1776.-	1780.-
Suisse	2370.-	2280.-
Battimore	85.-	85 1/2
Pennsylvania	86 1/2	85 1/2
Italo-Argentine	31 1/2	30 1/2
Royal Dutch Cy.	312.-	312.-
Sodec	33.-	32.-
Standard Oil	371 1/2	365.-
Le Pont de Nemours	392.-	387 1/2
General Electric	262.-	259.-
General Motors	226.-	225.-
International Nickel	207.-	207 1/2
Kennecott	400.-	398.-
Montgomery Ward	286.-	288.-
National Distillers	420.-	420.-
Alumettes B.	54 1/2	54 1/2
U. States Steel	180.-	182.-

ACTIONS	29 janv.	30 janv.
Chiba	3490.-	3457.-
Schappe	970.-	970.-
Sandoz	3680.-	3670.-
Celgy, nom.	3090.-	3070.-
Hoffmann-La Roche (bon de Joe)	6575.-	6525.-

ACTIONS	29 janv.	30 janv.
B. C. Vaudoise	790.-	792.50
Crédit F. Vaudois	790.-	792.50
Romande d'Electricité	455.-	450.-
Câbleries Cossonay	2950.-	2950.-
Chaux et Ciments	1100.-	1100.-

OBLIGATIONS	29 janv.	30 janv.
Etat Neuchât. 2 1/2 1932	103.-	103.-
Etat Neuchât. 3 1/2 1938	101.-	101.-
Etat Neuchât. 3 1/2 1942	103.50	103.50
Com. Neuch. 3 1/2 1937	100.50	100.50
Com. Neuch. 3 1/2 1947	101.-	101.-
Ch.-de-Fonds 4 1/2 1931	102.50	102.50
Tram. Neuch. 3 1/2 1946	101.25	101.25
Klaus	99.-	101.-
Suchard	99.-	99.-
Taux d'escompte Banque nationale	1 1/2 %	

**Billets de banque étrangers**  
du 30 janvier 1952

	Achat	Vente
France	-96	-99
U.S.A.	4.35	4.37 1/2
Angleterre	10.-	10.30
Belgique	-90	8.10
Holande	104.-	106.50
Italie	-62	-65 1/2
Allemagne	86.-	88.50
Autriche	13.10	13.70
Espagne	8.30	8.70
Portugal	14.30	14.80

**Marché libre de l'or**  
Pièces suisses . . . . . 40.-/41.15  
françaises . . . . . 40.50/42.25  
anglaises . . . . . 50.25/52.35  
américaines . . . . . 94.00/102.20  
lingots . . . . . 5400.-/5525.-

Tcha non compris  
Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Organisation - Tenue - Révision - Contrôle  
**Boucllements de comptabilités**  
BRUNO MULLER  
Bureau fiduciaire et de gérances  
NEUCHÂTEL  
Temple-Neuf 4 Téléphone 5 57 02

## Le nombre des touristes anglais va diminuer considérablement

à la suite de la baisse des allocations qui leur étaient accordées par le gouvernement britannique

L'une des mesures d'austérité prises mardi par le gouvernement anglais concerne spécialement notre pays. En effet, les allocations accordées aux touristes, qui avaient été diminuées de 100 à 50 livres en novembre, sont maintenant baissées à 25 livres. Cette décision risque fort d'avoir de très graves conséquences pour l'hôtellerie suisse en général et pour la région romande en particulier. On relève qu'étant donné le cours de la livre, l'argent qui restera à disposition des touristes anglais, même s'ils ont pu payer leurs frais de transport et d'hôtel avant de partir, n'est pas suffisant pour un séjour d'une certaine durée.

Il y a tout lieu de penser que, dans ces conditions, le nombre de nos hôtes britanniques diminuera dans une assez forte proportion, qu'il est difficile d'évaluer déjà maintenant, et surtout que la durée des séjours sera fortement raccourcie. De plus, cette absence d'argent à disposition causera un lourd préjudice aux commerçants et restaurateurs dans les stations qui vivent essentiellement du tourisme. Si la situation était supportable lorsqu'ils les Anglais disposaient de 50 livres pour venir à l'étranger, elle est actuellement fort compromise. Notre hôtellerie devra donc chercher dès maintenant à attirer des voyageurs d'autres pays et, à cet égard, on peut espérer que le nombre des touristes allemands augmentera.

Notons encore que l'on est en droit d'être surpris de la décision du gouvernement anglais qui est en contradiction avec les engagements pris par tous les pays membres de l'O.E.C.E., dont la Suisse, selon lesquels les Etats ont promis de ne pas mettre les autres signataires dans l'embarras en prenant des mesures trop restrictives quant aux devises.

## Vers la prolongation du contrôle des prix ? Une nouvelle votation fédérale en perspective

Comme il l'avait déjà fait en décembre dernier au Conseil national, M. Rubattel a rappelé mardi à Berne, en commentant le rétablissement du contrôle des prix pour le marché du bois, que son département préparait un arrêté constitutionnel prévoyant le maintien du contrôle des prix pendant un certain nombre d'années encore. Ce projet sera soumis aux Chambres fédérales, puis au vote du peuple et des cantons, dans le courant de cette année encore.

Le contrôle des prix devait prendre fin le 31 décembre prochain. Constitution d'un comité d'action pour l'usine de Rhéin au SAINT-GALL, 30. — Un comité d'action s'est constitué mardi à Saint-Gall pour l'usine électrique de Rhéin au et pour la navigation rhénane. Il est composé de représentants de tous les partis, ainsi que des associations économiques et des associations ouvrières. Il a pour but d'aider à la réalisation des travaux de construction de l'usine électrique et de la navigation rhénane et de contribuer ainsi au développement économique de la Suisse orientale. Une manifestation populaire est prévue pour dimanche prochain à Saint-Gall.

Des cambrioleurs à l'œuvre à Dubendorf DUBENDORF, 31. — Des inconnus ont pénétré de nuit dans les locaux d'une maison de Dubendorf et se sont emparés de divers outils, dont un appareil de soudure autogène. Pénétrant la même nuit dans le bureau d'un entrepreneur, ils ont ouvert le coffre-fort et se sont emparés de plus de 1000 fr.

L'escroc arrêté à Genève a opéré dans dix-sept villes suisses GENEVE, 30. — L'escroc en chèques de voyage actuellement détenu à la prison de Saint-Antoine a déjà reconnu avoir opéré dans dix-sept villes suisses et avoir reçu contre de tels chèques, provenant d'un vol en Italie, plus de 12,000 dollars, soit quelque 50,000 fr. de notre monnaie. En revanche, l'identité de cet individu n'a pas encore pu être définitivement établie.

## Les sports

HOCKEY SUR GLACE
<b>Chaux-de-Fonds bat Young Sprinters par 6 à 1</b>
(1-0, 3-1, 2-0)
Notre correspondant sportif de la Chaux-de-Fonds nous téléphone :
Ce match a été disputé hier soir à la Chaux-de-Fonds sur une glace assez molle. Au début de la partie, les Neuchâtelois jouèrent avec assez peu d'élan et se ressaisirent par la suite. Ils animèrent même le match à tel point que douze joueurs furent successivement expulsés de la piste et le public houleux envahit la glace à trois ou à quatre reprises.
Les buts ont été marqués par Reto Delnon (4), Vuille (1), Sandoz (1) et Rayfield (1).
Ont joué remarquablement chez Young Sprinters : Blank et le petit Rayfield. Les Chaux-de-Fonniers pratiquèrent très longtemps le «power-play», assigné d'une cage où Perrotet accumulait les poussées, Pete Besson, par sa nonchalance et sa désinvolture, galvanisa surtout les Chaux-de-Fonniers.
En résumé, ce match fut un excellent entraînement pour les Montagnards qui eurent le mérite de prendre la partie très au sérieux en vue de la finale de samedi soir contre Saint-Moritz. Il est à souhaiter cependant qu'on puisse organiser des derby neuchâtelois empreints d'un meilleur esprit sportif.

**AVIS TARDIFS**  
Institut RICHÈME  
Samedi 2 février  
**Gala olympique**  
(Sports d'hiver)  
Tenue sportive admise  
Orchestre et coiffons  
**GYMNASE CANTONAL**  
Section pédagogique  
**Ce soir, à 20 h. 15**  
Auditorium des Sciences commerciales Université  
**Séance d'information**  
destinée aux parents des élèves qui ont l'intention d'entrer en pédagogie.  
Le directeur du Gymnase cantonal : L. PAULI  
**Université, 17 h. 15**  
**AMIEL** par M. S. Berthoud  
**Société de chant**  
«L'ORPHÉON»  
Répétition jeudi 31 janvier à 20 h. 15, salle circulaire  
**CAFÉ DU THÉÂTRE - Neuchâtel**  
Ce soir  
**Grand concert d'adieu**  
de l'orchestre René Schmassmann  
En attraction  
pour le dernier soir  
**JEAN - JAC et JO**  
**Corsaire**  
Ce soir : BAL DES NEIGES  
Tenue «grand sport» ! Entrée libre

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## La statistique des accidents de la circulation en 1951

Nous avons publié lundi la statistique des accidents de la circulation dans le canton et plus particulièrement à Neuchâtel au cours de l'année 1951. Le Département cantonal des travaux publics nous a communiqué hier des renseignements complémentaires ayant trait aux 804 accidents survenus dans l'ensemble du territoire cantonal.

624 accidents se sont produits par la faute de conducteurs de véhicules à moteur, soit 188 par suite d'un manque de maîtrise, 106 à cause d'une inobservation des règles de la priorité; 120 accidents ont été causés par un excès de vitesse, 61 par suite de la circulation du véhicule à gauche de la chaussée; 63 ont été provoqués par des dépassements imprudents.

Les accidents causés par des cyclistes se sont élevés à 109 et ceux causés par des piétons à 71.

Sur le total de 804 accidents de la circulation (841 en 1950), on a déploré 588 (591) cas de blessures corporelles et 24 (32) décès.

### Retraits de permis

Le Département cantonal des travaux publics a été contraint de retirer à titre de sanction administrative le permis de conduire de 70 (78) conducteurs de véhicules à moteur, soit 50 (60) pour ivresse et 20 (18) pour excès de vitesse, imprudence, manque de maîtrise.

134 (120) avertissements ont été adressés à des conducteurs n'ayant pas respecté le code de la circulation.

7 (10) permis d'élèves-conducteurs ont été refusés pour qualités morales insuffisantes.

### Le résultat financier de la Banque cantonale neuchâtelaise en 1951

Le bénéfice de la Banque cantonale neuchâtelaise pour l'exercice 1951 s'élève à 1,396,280 fr. 32 (1950: 1,346,148 fr. 03). Avec le report à nouveau, la somme disponible se monte à 1,454,278 fr. 48 (1950: 1,383,666 fr. 93), dont la répartition a été faite conformément à la loi, ainsi qu'il suit:

600,000 fr.	4 % intérêts du capital de dotation;
397,433 fr. 75	amortissements sur mobilier, bâtiments de la banque et fonds publics;
165,000 fr.	versement à la réserve de la banque;
250,000 fr.	versement à l'Etat de Neuchâtel, sa part au bénéfice de la banque;
41,844 fr. 73	report à nouveau.

### LA VILLE

### LES CONFÉRENCES

#### « Valeur œcuménique de la liturgie »

On nous écrit: Dans sa troisième et dernière conférence qui avait lieu samedi après-midi à la salle des pasteurs, le pasteur Jean de Saussure s'est attaché, en parlant de la liturgie, dans le culte, à en montrer la valeur œcuménique. La liturgie, en effet, peut être un lien entre les différentes confessions qui « pratiquent » les mêmes actes et s'expriment dans les mêmes textes liturgiques.

La liturgie est l'expression culturelle du dogme. Chaque confession voit dans la liturgie un reflet de sa dogmatique. La liturgie romaine, contenue dans la messe, est tout entière divine et infallible.

Pour la Réforme, la Bible seule est infallible: c'est pourquoi la liturgie réformée ne sera divine et inviolable que dans ses éléments bibliques. D'autres éléments, traditionnels, ne seront pas exclus, mais resteront variables, selon les époques, les pays, les Eglises. Le premier principe d'une liturgie réformée est son caractère biblique; le second principe consiste à admettre des éléments extrabibliques, indispensables, mais « indifférents ».

Fondée bibliquement sur la révélation de Dieu en Jésus-Christ et dans l'Écriture, la liturgie, qui est le service divin, connaît trois grands temps: l'adoration, l'humiliation et la consécration qui s'achève dans la communion. La Bible nous indique les grandes lignes de l'ordre du culte dans ces trois temps successifs et nous apporte les éléments constitutifs de la matière du culte (commandements, prières, hymnes).

« A cela il faut ajouter les éléments facultatifs et variables de la liturgie, le chant, la grande importance, puisqu'il permet à l'assemblée de rendre elle-même son culte. Ni l'exportation, ni l'enseignement n'ont leur place dans la liturgie qui est avant tout une louange, une action de grâces. Une liturgie ne s'invente pas; elle est l'œuvre anonyme, séculaire, de l'Eglise. Pour constituer ces éléments variables de la liturgie, il faut examiner le trésor liturgique universel et en retenir ce qui est compatible avec l'Évangile et qui s'accorde à un culte réformé.

La restauration liturgique actuelle a donc un sens œcuménique, puisqu'elle rejoint les grands textes communs à toutes les Eglises et permet de se sentir à l'aise dans la grande famille œcuménique.

L'exposé vivant et convaincant du pasteur de Saussure suscita un enthousiasme qui mit un terme à cette belle série de trois conférences sur « La vie communautaire », organisée à l'occasion de la Semaine de l'unité chrétienne, par la paroisse de Neuchâtel dont les pasteurs Deluz et Vivien ont exprimé la reconnaissance au distingué conférencier.

### Naissances

Monsieur et Madame Maurice TSCHAMPER et leur fils Daniel ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur Claire - Lise

Maternité de Genève  
Rue des 13 Arbres 14

### AU JOUR LE JOUR

#### Qui bénéficie de l'aide complémentaire à la vieillesse et aux survivants ?

A maintes reprises, de vieux lecteurs nous écrivent pour se plaindre qu'ils n'ont pas touché au début de cette année le supplément d'aide qu'ils espéraient du fait de la votation populaire cantonale des 1er et 2 décembre 1951 et du vote du Grand Conseil un peu plus tard. A leur intention rappelons qui est bénéficiaire de l'aide complémentaire à la vieillesse et aux survivants.

La loi fédérale sur l'assurance vieillesse et survivants étend ses effets dans notre canton à 6000 vieillards environ de la génération dite transitoire (vieillards nés avant le 1er juillet 1883) et à un nombre sensiblement inférieur de la génération des cotisants (nés après le 1er juillet 1883). Le nombre de ces derniers ne peut toutefois pas être déterminé avec exactitude à cause de leur affiliation à des caisses réparties sur tout le territoire du pays.

En 1950, les rentes transitoires versées dans notre canton par la caisse cantonale de compensation se sont élevées à 3,997,000 fr. La dite caisse a versé en outre durant la même année des rentes ordinaires fédérales pour 547,000 fr.

Un décret du Conseil d'Etat approuvé le 28 novembre 1950 a institué en outre une aide complémentaire à la vieillesse en élargissant les limites de revenu permettant de bénéficier de l'aide des pouvoirs publics. C'est ainsi que depuis lors, seuls les revenus maxima suivants sont pris en considération pour l'attribution de l'aide des pouvoirs publics: 3600 fr. pour un couple, 2400 fr. pour une personne seule et 1000 fr. pour un orphelin. Autrement dit, les vieillards dont le revenu dépasse le chiffre prévu pour leur catégorie ne sont pas bénéficiaires des prestations supplémentaires de l'A.V.S.

D'autre part, ceux qui sont régulièrement assistés par une commune et dont les revenus sont par conséquent bien inférieurs aux chiffres cités ci-dessus ne peuvent pas non plus recevoir une aide complémentaire.

L'augmentation des limites de revenu volée en 1950 par le Grand Conseil a eu pour effet d'accroître de 2200 à 2600 environ dans le canton le nombre des bénéficiaires des prestations complémentaires à l'A.V.S. Mais ces secours supplémentaires, qui se sont élevés en moyenne à 156 fr. par personne seule et à 312 fr. par couple étaient encore insuffisants. C'est pourquoi le Conseil d'Etat a proposé en novembre 1951 un nouveau relèvement de l'aide complémentaire, relèvement qui fut ratifié par le peuple les 1er et 2 décembre. Le nouvel arrêté ne prévoit pas l'élévation du plafond adopté jusqu'ici, soit 2400 fr. pour une personne seule et 3600 fr. pour un couple, mais il élève les prestations annuelles au maximum à 840 fr. pour un couple (600 fr. en 1951), à 420 fr. pour une personne seule (300 fr.) et à 180 fr. pour un orphelin (120 fr.).

Il semble que le nombre des bénéficiaires de l'aide complémentaire passera ainsi de 2600 à 3200 environ. Ces allocations spéciales sont donc attribuées à des personnes dans la gêne, à l'exception des assistés complets et permanents ou des vieillards dont le revenu dépasse le maximum prévu.

NEMO.

### Le dégel

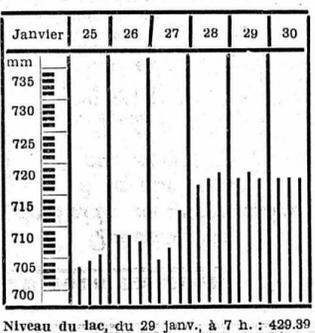
Le froid assez vif de ces derniers jours a fait place hier à une température un peu plus clémente. C'est ainsi qu'hier après-midi, le thermomètre marquait à l'ombre zéro degré. Mais au soleil, il faisait bien plus chaud, de sorte que la neige a commencé de fondre sur les toits et dans les rues.

Si l'on en croit les prévisions météorologiques, il faut s'attendre à un dégel général en plaine.

### Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 30 janvier. Température: Moyenne: — 3.9; min: — 4.1; max: — 2.2. Baromètre: Moyenne: 718.2. Vent dominant: Direction: est; force: faible. Etat du ciel: couvert le matin et le soir, nuageux l'après-midi.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 713.5)



Niveau du lac, du 29 janv., à 7 h.: 429.39

Niveau du lac, du 30 janv., à 7 h.: 429.37

Prévisions du temps: Pendant la journée, ciel variable se couvrant progressivement. Dans l'après-midi, chutes de neige dans l'ouest et le nord-ouest du pays; en plaine, plus tard de la pluie. Température en hausse, montant à environ 5 degrés en plaine pendant la journée. Au nord des Alpes, vents fraîchissants du sud-ouest.

### VIGNOBLE

#### COLOMBIER

#### Avec la Chaîne du bonheur

(c) Afin de récompenser l'effort considérable fourni par le Club de football de notre localité en faveur des victimes des inondations en Italie du Nord, les animateurs de la Chaîne du bonheur avaient choisi notre village pour enregistrer le cinquième maillon de la Chaîne.

Aussi mercredi soir, notre grande salle connut-elle une animation extraordinaire. La soirée débuta par un programme de variétés. On entendit la Musique militaire, la société des accordéonistes la « Colombière », et on applaudit une démonstration de prestidigitateur.

Le président du Comité communal, M. Edmond Sunier, apporta, à titre de présidences et de la population, félicitant les organisateurs de la Chaîne de leur dévouement infatigable et forma des vœux pour de nouveaux succès.

La deuxième partie fut consacrée à l'enregistrement proprement dit. Tour à tour, on entendit Loulou Schmidt et son orchestre, Mme Réjane Braillard, qui donna deux morceaux de son répertoire, et les animateurs eux-mêmes.

Inutile de dire que la gavotte fut reprise en chœur par l'assistance, et la manifestation se termina par l'exécution de l'air de la « Diane », en l'honneur de Colombier et de sa place d'armes. C'est une somme de 900 francs qui fut versée à la Chaîne.

### LE LANDERON

#### Soirée de la Société de musique

(c) La fanfare « La Cécilienne » a donné samedi et dimanche ses soirées annuelles à la Grande salle du Château.

Le programme musical a été magnifiquement exécuté et une fois de plus, on doit féliciter la direction et les membres de l'excellent travail dont le résultat a été apprécié à sa juste valeur. Le samedi comme le dimanche, la salle était comble et les applaudissements n'ont certes pas manqué à nos musiciens. Relevons en particulier « Le retour au pays », fantaisie en 8 numéros, qui a permis de se rendre compte que tous les registres étaient exactement mis au point et qui n'a certes donné lieu à aucune critique.

Après le programme musical, quelques amateurs ont exécuté une pièce en 3 actes et 4 tableaux. LA également, il a fallu beaucoup de patience pour arriver à un résultat satisfaisant. A ce sujet, cependant, qu'il soit permis une petite observation: la pièce était un peu longue. Quelques acteurs, les dames en particulier, ont très bien tenu leur rôle. Par contre, chez d'autres, on n'avait pas suffisamment tenu compte du physique exigé pour la présentation des personnages. Il sera facile d'y remédier une autre fois.

### VAL-DE-TRAVERS

#### SAINT-SULPICE

#### Belle fidélité à la Société de musique

(sp) M. Emile Cochand est un membre particulièrement fidèle et dévoué de notre fanfare locale, dont il fait partie depuis cinquante ans. Pour lui témoigner sa reconnaissance, la société a remis une médaille à son vétérans.

### COUVET

#### Un sportif octogénaire

(sp) La pratique du sport, courante de nos jours, reste cependant un fait assez rare et qui mérite d'être signalé quand celui qui s'y livre est une personne d'âge fort respectable, comme M. Arthur Borel-Piaget, de Couvet, âgé de 82 ans, qui vient, pour marquer la date de son anniversaire, d'aller patiner sur la glace de la tourbière du marais. Il le fit, du reste, fort allègrement!

### MOTIERS

#### Légère collision

(sp) Avant-hier matin, une automobile fleurivane est entrée en collision, au centre du village, avec une jeep qui amorçait un virage. Il en est résulté des dégâts matériels.

### FLEURIER

#### Il avait trop bu

(c) Au début de la semaine, la police a arrêté un habitant de la Montagne de Bovresse qui était ivre dans les rues du village.

Le pêcheur passa la nuit en cellule et fut relâché le lendemain matin alors qu'il avait euvé son vin.

#### L'épidémie de rougeole

Depuis quelques jours, on note une certaine extension de la rougeole parmi les écoliers de Fleurier. Mardi matin, au collège primaire, sur un effectif de près de trois cents élèves, le médecin scolaire avait connaissance d'un peu plus d'une vingtaine de cas; mais, comme tous ne sont pas signalés immédiatement, on pense que ce nombre pourrait s'élever à une trentaine. La classe la plus atteinte comptait onze absents, parmi lesquels cinq ou six cas de rougeole sont déclarés.

Le médecin scolaire, le bureau de la commission scolaire et l'inspecteur des classes vont examiner en commun les mesures qu'il y a lieu de prendre pour éviter une extension plus grande de l'épidémie.

### AUX MONTAGNES

#### LA CHAUX-DE-FONDS

#### Une tortue apprivoisée

(c) Il y a une vingtaine d'années, un habitant de la Chaux-de-Fonds acheta à un forain une tortue grosse comme un œuf, qu'il emporta chez lui pour tenter de l'élever. Sans soins extraordinaires, ce petit animal devint peu à peu un adulte et finit par atteindre la grosseur d'une main. Il vit toujours et s'est admirablement adapté à notre climat.

Pendant l'été, son propriétaire l'abandonne dans son jardin, où il vit en liberté en se nourrissant de feuilles de salade et de tendres herbes. Dès que le soleil se cache, il se retire sous sa carapace pour en ressortir aux premiers rayons. Durant l'hiver, cette petite tortue vit presque sans manger, à moitié engourdie, sous les tuyaux du chauffage central. L'instinct lui fait parfois sortir de sa cache aussitôt que le soleil filtre dans la pièce; elle accourt pour jouir de sa douce chaleur.

Ce curieux petit animal s'est si bien familiarisé qu'il répond à l'appel de ses maîtres et sort son court museau pour leur caresser la main. Il recherche également leur compagnie en les suivant dans l'appartement.

## Mort du centenaire de la Brévine

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, M. Ali Richard s'est éteint doucement. Depuis quelque temps déjà, on se rendait compte qu'il s'affaiblissait, mais la veille de sa mort, il avait encore fait un tour dans l'étable de son petit-fils.

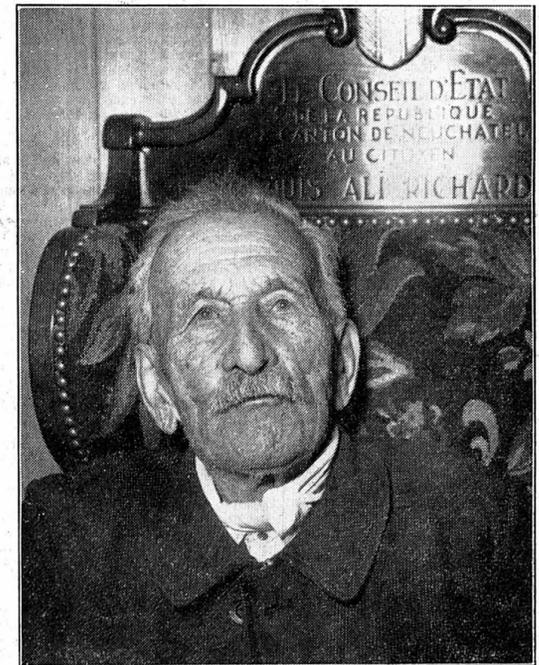
M. Ali Richard, né le 22 novembre 1850, avait donc 101 ans et 2 mois.

Mobilisé tout jeune, il était, et de loin, le dernier soldat qui ait participé à la garde des frontières, pendant la guerre franco-allemande.

Lors de la belle fête du Centenaire, et ensuite assez souvent, les journaux ont parlé de M. Ali Richard, de sa verdeur, de sa bonne humeur, de sa simplicité.

Nous gardons le souvenir des 174 descendants qui l'accompagnaient au temple le 22 novembre 1951.

Notre centenaire a eu une belle vieillesse; jusqu'au bout, il est resté vaillant et sa fin a été calme et sans grande souffrance. Le souvenir de ce digne vieillard restera longtemps à la Brévine.



M. Ali Richard photographié dans le fauteuil que lui avait remis le Conseil d'Etat en 1950.

### EN PAYS FRIBOURGEOIS

#### Un incendie ravage une usine près de Fribourg

#### De gros dégâts

(c) Mercredi, peu avant midi, une explosion s'est produite dans l'usine de remontage de pneus de la Maison-Rouge, près de Rosé, dirigée par M. Arthur Heuley. Une étincelle provenant d'un chalumeau de soudure a atteint des fûts vides de benzol dans lesquels se trouvaient encore des gaz inflammables. Le feu gagna le caoutchouc liquide et dévorait des machines. Les murs furent lézardés et une grosse dalle de béton fut brisée. Les vitres ont naturellement volé en éclats.

Les dégâts sont estimés à 60,000 fr., dont une quarantaine de mille francs pour l'immeuble.

En avril 1951, un incendie avait déjà éprouvé cette fabrique et les réparations venaient de se terminer.

Le soudeur, M. Hertling, de Fribourg, a été légèrement brûlé.

#### Le Conseil d'Etat propose le maintien des taux actuels de l'impôt cantonal

Le Conseil d'Etat a soumis au Grand Conseil un projet de décret aux termes duquel l'impôt cantonal qui sera perçu en 1952 sera identique au taux appliqué en 1951.

Dans son message, le Conseil d'Etat relève que le rendement de l'impôt cantonal s'est élevé en 1951 à près de 10 millions, soit 550,000 fr. de plus qu'en 1950. D'autre part, l'amortissement des dépenses extraordinaires exigea une somme de 950,000 fr. Le Conseil d'Etat renonce au prélèvement de 10 ct. additionnels à l'impôt cantonal pour payer cette annuité, la proposition relative ayant été repoussée par l'assemblée dans sa session de novembre 1951. Toutefois, le Conseil d'Etat réserve l'avenir et renonce pour l'instant à demander le vote de centimes additionnels ainsi que le permettrait l'article 3 de la nouvelle loi fiscale. L'application de cette dernière, au demeurant, accroîtra le rendement de l'impôt.

#### Les plaintes contre le docteur Ody

(c) On se souvient qu'avant les élections au Conseil national, en octobre 1951, le docteur Ody avait été l'objet de plusieurs plaintes pénales.

Hier, devant le tribunal de la Sarine, à Fribourg, est venue celle du docteur Henri Perrier, qui s'était plaint d'un passage du mémoire du docteur Ody, qui rappelait certains faits remontant à 1941.

Les mandataires des deux parties ont présenté une requête tendant à joindre toutes les causes concernant le docteur Ody et à les renvoyer devant une instance unique. En effet, une plainte émanant de M. Torche, conseiller d'Etat, est pendante devant le tribunal d'Estavayer et une autre plainte, celle du docteur Nordmann, est pendante devant le tribunal de Bulle.

Le tribunal de la Sarine a renvoyé l'examen de cette procédure à la Chambre d'accusation.

### BIENNE

#### Un cycliste renversé par un trolleybus

M. Edmond Romanance, domicilié à Nidau, qui rentrait chez lui à bicyclette, a fait une chute mardi après-midi à Bienne, sa machine ayant dérapé sur la chaussée verglacée au moment où arrivait un trolleybus. Le lourd véhicule ayant heurté le cycliste, celui-ci a été relevé avec des contusions multiples sur tout le corps.

Il a été transporté d'urgence à l'hôpital du district.

### A nos acheteurs au numéro

Conformément à une décision de la Société neuchâtelaise des éditeurs de journaux, prise en novembre dernier, le prix de vente au numéro de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » — comme des autres quotidiens du canton — passera de 15 ct. à 20 ct. dès demain 1er février.

Rappelons que cette mesure — à laquelle se sont résolus les derniers journaux romands qui appliquaient encore le prix de 15 ct. — est motivée par les hausses successives du prix du papier qui atteignent 44 % depuis la fin de 1950 et par les autres majorations grevant l'édition et l'impression des journaux.

Nous espérons qu'au vu de ce qui précède, les acheteurs au numéro acceptent de bonne grâce de verser le petit sou qui leur sera réclamé dès demain.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

### RÉGIONS DES LACS

#### SUGIEZ

#### Un évadé repris

(sp) La semaine dernière, le détenu Charles Grisel a été rejoint par la police au Tessin, où il a dû faire plusieurs mauvais coups pour vivre. Ayant gagné la confiance totale du directeur de la colonie de Bellechasse, il en a profité un soir pour ne plus rentrer, après un congé, il y a de cela huit semaines, jusqu'à sa cellule.

Il arrivait au bout d'une très longue période qu'il a voulu écourter, mais qui lui vaudra maintenant une prolongation très surveillée.

#### Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en quatrième page.

### MORAT

#### † Ch. Christen

(c) Lundi dernier est décédé après une courte maladie, M. Chs.-L. Christen, à l'âge de 60 ans, directeur de la fabrique d'horlogerie de Montilier depuis 1932.

Le défunt a su par ses belles connaissances techniques et commerciales donner un développement très réjouissant à la fabrique qu'il dirigeait et laisse un excellent souvenir tant à son conseil d'administration qu'à tous ses subordonnés.

### VAL-DE-RUZ

#### MONTMOLLIN

#### Essai d'une moto-pompe

(c) Samedi, au cours de la journée, les personnes que la chose intéressait étaient conviées à assister à l'essai d'une moto-pompe.

En effet, par suite de fréquents incendies qui se sont produits récemment au Val-de-Ruz, on admet en principe la nécessité d'être mieux armés pour faire face à de telles éventualités. Par ailleurs, notre commune est l'une des dernières à ne pas posséder un de ces engins.

Du point de vue pratique, il faut reconnaître avec objectivité la très nette supériorité de la moto-pompe comparativement aux jets d'hydrantes que nous possédons actuellement.

M. Camille Monnet, 1872.

### VALANGIN

#### Soirée des gymnastes

(c) Un nombreux public s'était rendu samedi soir au collège, pour assister à la soirée de la Société fédérale de gymnastique et de sa sous-section de pupilles.

Contrairement à ces années dernières, le programme avait été complètement préparé par nos jeunes gymnastes, à part les quelques exercices très au point, présentés par deux invités de la S.F.G. Neuchâtel-Amiénois.

Cette première soirée de l'année fut tout à fait réussie et pendant plus de trois heures le public suivit avec intérêt les exercices aux engins et à mains libres, les sauts et les préliminaires, qui prouvent que ce n'est pas en vain que se réunissent chaque semaine nos jeunes actifs et pupilles, sous la direction de deux de leurs promus récemment monteuses.

Le rite avait également une large place au programme à commencer par la pièce en un acte, de Courteline: « L'article 330 », qui fut fort bien interprétée par quelques membres de la section. Les numéros de ballets avec costumes et masques, déridèrent les plus moroses et le public, tout au long de la soirée, ne ménagea pas ses applaudissements.

Madame André Hotz et ses enfants Alain et Claude, à Genève;

Monsieur et Madame Walter Ruedi, à Noiraigue;

Mademoiselle Betty Ruedi, à Noiraigue, et son fiancé;

Monsieur Serge Duvanel, à Fleurier;

Monsieur et Madame Charles Hotz, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Corcelles et Bruxelles;

Mademoiselle Berthe Hotz, à Neuchâtel,

les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

### Monsieur André HOTZ

leur cher époux, père, grand-père, beau-père, neveu, cousin et parrain, enlevé à leur affection dans sa quarantième année, à la suite d'un terrible accident.

Genève, le 27 janvier 1952.

Matth. 24 : 44.

L'enterrement aura lieu à Noiraigue, samedi 2 février 1952, à 15 heures. Cérémonie au temple.

Domicile mortuaire: Noiraigue.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits.  
La bonté fut sa vie.

Monsieur Jules Landry, à Peseux;

Monsieur Roger Landry, à Déroît;

Madame et Monsieur Arthur Baur et leur fille Janine, à Berne;

ainsi que les familles parentes et alliées, Dähler, Landry, Cavin, Robert-Tissot, Wuilleumier,

ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

### Madame Jules LANDRY

née Cécile DÄHLER

leur chère épouse, mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 73ème année.

Peseux, le 30 janvier 1952.  
(Rue de Corcelles 15)

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 1er février, à 16 heures.

Culte pour la famille et les amis au Crématoire de Neuchâtel.

Sulvant le désir de la défunte on est prié de ne pas envoyer de fleurs  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

+

Les amis de

### Madame Odette FRESSINEAU

ont le chagrin de faire part de son décès, survenu le 28 janvier, après une pénible maladie, suivie de saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 31 janvier, à 13 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

### Pompes funèbres

#### E. FAVARD

Cercueils  
Incinérations  
Bourbonnes-Transports

Rue du Seyon Tél. 5 38 04